



FONTAINE PAJOT.

Sailing the world since 1976

Société anonyme au capital de 1.916.958 euros
Siège social : AIGREFEUILLE D'AUNIS (17290) - Zone Industrielle
307 309 898 RCS LA ROCHELLE

-:-

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 FEVRIER 2025

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société et de son Groupe au cours de l'exercice clos le 31 août 2024, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice écoulé.

Nous vous demanderons également, à l'occasion de cette assemblée, de vous prononcer sur le rachat par la société de ses propres titres et la fixation du montant de la rémunération versée aux administrateurs.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur, qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des commissaires aux comptes et de l'organisme tiers indépendant désigné dans le cadre de la déclaration de performance extra-financière.

-:-

RAPPORT DE GESTION RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2024

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Présentation des comptes sociaux

Le chiffre d'affaires réalisé par la société FOUNTAINE PAJOT au cours de l'exercice 2023/2024 s'élève à 246 903 113 € contre 194 683 167 € pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt s'élève à 52 383 031 € contre 32 771 411 € pour l'exercice 2023/2024.

Après prise en compte du résultat exceptionnel négatif de 28 481 €, de la participation des salariés aux résultats d'un montant de 8 590 762 € (participation et intéressement), et de l'impôt sur les bénéfices de 13 496 013 €, le résultat est positif pour 30 267 776 €.

A l'actif du bilan, l'actif immobilisé net est de 45 154 464 €, l'actif circulant net (y compris les charges constatées d'avance) de 190 839 242 €.

Au passif, les capitaux propres représentent 108 832 652 €, les provisions pour risques et charges s'élèvent à 5 452 722 € et les dettes à 121 791 864 €.

Situation de l'endettement de la société et moyens de financement de l'activité

La capacité d'autofinancement de l'entreprise ressort positive à 44 307 317 € contre 27 264 038 € l'exercice précédent.

La trésorerie courante et disponible au 31 août 2024 s'élève à 132 133 391 €.

Les emprunts et dettes financières à la même date s'élèvent à 5 000 513 € contre 4 213 036 € l'exercice précédent.

Ils sont constitués pour 72,64 % par des dettes bancaires et pour 27,29 % par la participation due aux salariés.

Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé

La société FOUNTAINE PAJOT poursuit sa croissance et enregistre une nouvelle augmentation de son chiffre d'affaires de 26,82 % par rapport à l'exercice 2022/2023.

Cette dynamique confirme la réussite du plan stratégique ODYSSEA 2024, marqué par quatre années consécutives de forte croissance.

La progression de l'exercice 2023/2024, portée par la croissance des volumes et des prix, repose notamment sur la commercialisation de l'Alégria 67, l'Elba 45, et l'Aura 51 pour les catamarans à voile.

La collaboration industrielle initiée fin 2022 avec le chantier naval COUACH, à qui nous avons confié la fabrication en sous-traitance de notre gamme de catamarans à moteur, s'est poursuivie et renforcée au cours de l'exercice avec la création d'une filiale commune, la société COUACH CATAMARANS, qui assure depuis le début de l'exercice 2024/2025 la conception et la commercialisation de l'ensemble de notre gamme de catamarans à moteur.

La société poursuit son développement à l'international, nous avons réalisé :

- 15 % des ventes de bateaux en Amérique du Nord,
- 10 % des ventes de bateaux dans les Caraïbes,
- 43 % des ventes de bateaux en Europe (hors France),
- 13 % des ventes de bateaux en France,
- 19 % des ventes de bateaux pour le Grand Export (Asie-Pacifique-Indien-Amérique du Sud).

Activité en matière de recherche et de développement de la société

Nous avons poursuivi nos efforts d'innovation, par le lancement de nouveaux modèles et l'intégration de nouvelles fonctionnalités à bord de nos bateaux, tout en améliorant nos process de fabrication et les flux logistiques.

Des investissements industriels ont été engagés pour moderniser et agrandir les infrastructures historiques de la société, afin de soutenir notre développement et améliorer les conditions de travail de nos collaborateurs.

La société poursuit par ailleurs sa trajectoire vers une navigation décarbonée avec une intensification des développements de modèles hybrides Smart Electric, qui comptent déjà une trentaine de bateaux en circulation.

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice social

Aucun événement important susceptible de modifier profondément les comptes sociaux ou les termes du présent rapport n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir de la société

Malgré un contexte général plus attentiste, la société FOUNTAINE PAJOT poursuit son développement, en s'appuyant sur le portefeuille de commandes embarqué et en adaptant les rythmes de production pour mieux répondre aux réalités économiques du marché.

Dans ce contexte, nous prévoyons de déployer une stratégie produits ambitieuse sur les 3 années à venir.

Le lancement d'un nouveau catamaran de 41 pieds marquera le début d'une nouvelle génération alliant innovation et éco-responsabilité.

Description des principaux risques auxquels la société est confrontée

~ Risque de change

La société est modérément exposée à la variation du taux de change euro-dollar. La stratégie de la société est d'adapter son tarif en dollars le plus fréquemment possible pour suivre l'évolution du taux de change.

Enfin la société met en place des couvertures à terme ou à option, afin de couvrir ses ventes, et se prémunir des évolutions défavorables du change.

~ Risque de liquidité

La trésorerie disponible de la société est placée en dépôts à termes ou en compte courant rémunérés, supports peu sujets aux fluctuations du marché.

A la clôture de l'exercice 2023/2024, la société dispose d'un niveau de trésorerie permettant de couvrir ses besoins court et moyen terme, ainsi que d'accords auprès de ses partenaires bancaires permettant le cas échéant de conforter l'exploitation.

~ Risque garantie produits

La société enregistre une provision pour garantie client déterminée sur la base d'un coût de retour statistique (garantie de 2 ans sur l'ensemble du bateau) et de coûts prévus d'intervention (garantie de 5 ans sur la structure du bateau). Par mesure de prudence, les produits latents pouvant provenir des garanties des assurances ou des prises en charges des fournisseurs, ne viennent pas diminuer le montant de la provision.

Au 31/08/2024, la provision pour garantie client s'élève à 3 639 072 €.

ACTIVITE DU GROUPE

Périmètre de consolidation au 31 août 2024

Le périmètre de consolidation du Groupe à la tête duquel se trouve la société FOUNTAINE PAJOT s'établit ainsi :

Sociétés sous contrôle exclusif <i>intégrées globalement</i>	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Pays
SA FONTAINE PAJOT	Société mère	Société mère	France
SAS LA COMPAGNIE DU MONOCOQUE	98,29 %	98,29 %	France
SAS DUFOUR YACHTS	98,29 %	100,00 %	France
MANUFACTURE DE LA CHEVROLIERE (MDLC)	100,00 %	100,00 %	France
ALTERNATIVES ENERGIES	50,55 %	50,55 %	France
PRAO :	100,00 %	100,00 %	France
FCPB :	60,00 %	60,00 %	Etats-Unis
. YACHT CHARTER SERVICES *	47,64 %	79,40 %	Etats-Unis
. YACHT SALES MANAGEMENT :	51,98 %	86,63 %	Etats-Unis
. ACY TEXAS	51,98 %	100,00 %	Etats-Unis
. ACY CALIFORNIA	41,58 %	80,00 %	Etats-Unis
. ACY GREAT LAKES	29,63 %	57,00 %	Etats-Unis
MAINTENANCE COMPOSITE CATAMARANS	97,76 %	97,76 %	Tunisie

* WAYPOINT ANNAPOLIS, WAYPOINT FLORIDA, WAYPOINT BVI, et WAYPOINT USVI (WAYPOINT SAINT THOMAS)

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2024, la société FONTAINE PAJOT a souscrit à une augmentation du capital social de la société MAINTENANCE COMPOSITE CATAMARANS, portant sa participation de 80 % à 97,76 %.

Elle a créé la société MANUFACTURE DE LA CHEVROLIERE (MDLC), dont elle est associée unique, qui a acquis l'activité de menuiserie d'agencement exploitée à LA CHEVROLIERE par la société MALVAUX MANUFACTURES (anciennement ST BOIS), sous-traitant historique du chantier FONTAINE PAJOT.

La société nord-américaine YACHT SALES MANAGEMENT (sous-filiale de la société PRAO, qui contrôle la branche distribution du Groupe aux Etats-Unis), a renforcé la participation qu'elle détenait dans sa filiale ACY TEXAS, dont elle est désormais associée unique, en acquérant les titres de son associé EYSS, et a créé deux nouvelles filiales nord-américaines, les sociétés ACY CALIFORNIA et ACY GREAT LAKES, dont elle détient respectivement 80 % et 57 % du capital. La participation de la société FCPB (filiale de la société PRAO) dans la société YACHT SALES MANAGEMENT a par ailleurs été sensiblement diluée, EYSS étant entrée au capital de YACHT SALES MANAGEMENT concomitamment à la cession de ses titres de la société ACY TEXAS.

Les participations détenues par la société FONTAINE PAJOT dans le capital social des sociétés LA COMPAGNIE DU MONOCOQUE, DUFOUR YACHTS, ALTERNATIVES ENERGIES, et PRAO sont restées inchangées.

Présentation des comptes consolidés

La méthode de consolidation retenue est celle de l'intégration globale, qui consiste à inclure dans les comptes de la société FONTAINE PAJOT tous les éléments de patrimoine et d'exploitation des sociétés sur lesquelles elle exerce un contrôle exclusif, après réalisation des traitements et éliminations nécessaires, notamment pour les créances et dettes croisées.

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2023/2024 par les sociétés intégrées globalement s'élève à 351 304 K€ contre 276 822 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'élève à 50 963 K€ contre 33 606 K€ pour l'exercice 2023/2024.

Après prise en compte du résultat financier positif de 2 899 K€, du résultat exceptionnel positif de 118 K€, de l'impôt sur les bénéfices de 13 259 K€, le résultat net de l'ensemble consolidé est positif pour 34 521 K€ pour un résultat net positif de 11 122 K€ sur l'exercice précédent.

Le résultat net (part du groupe), après retraitement des intérêts minoritaires (1 068 K€), s'élève à 33 454 K€ pour un résultat net (part du groupe) de 11 430 K€ sur l'exercice 2022/2023.

A l'actif du bilan, l'actif immobilisé net de l'ensemble consolidé est de 80 346 K€ et l'actif circulant net de 225 340 K€.

Au passif, les capitaux propres représentent 112 800 K€, les provisions s'élèvent à 9 515 K€ et les dettes à 183 371 K€.

Les capitaux propres (part du groupe) (hors intérêts minoritaires de 4 972 K€ et autres fonds propres de 17 K€) s'élèvent à 107 811 K€.

Situation de l'endettement et moyens de financement du Groupe

La capacité d'autofinancement du Groupe ressort positive à 51 772 K€.

La trésorerie courante et disponible du Groupe au 31 août 2024 s'élève à 137 270 K€.

Les emprunts et dettes financières à la même date s'élèvent à 35 733 K€.

Situation et évolution de l'activité du Groupe au cours de l'exercice écoulé

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT réalise un chiffre d'affaires historique de 351,3 M€, marquant une progression de 26,9% par rapport à l'exercice précédent (+17% à périmètre constant).

Le chiffre d'affaires de la société DUFOUR YACHTS s'établit à 76 626 253 €.

Le chiffre d'affaires de la société ALTERNATIVES ENERGIES s'établit à 4 981 858 €.

Le chiffre d'affaires de la société MANUFACTURE DE LA CHEVROLIERE (MDLC) s'établit à 917 988 € (exercice d'une durée de 3 mois).

Le chiffre d'affaires de la société MAINTENANCE COMPOSITE CATAMARANS s'établit à 2 236 688 €.

Le chiffre d'affaires de la société LA COMPAGNIE DU MONOCOQUE s'établit à 150 000 € et celui de la société PRAO à 233 147 €.

Cette performance a été portée par la croissance des volumes et des prix, et a notamment reposé sur :

- l'Alegria 67, l'Elba 45 et l'Aura 51 pour les catamarans à voile ;
- le succès commercial des Dufour 44 et Dufour 41 pour les monocoques (le D44 a été nommé pour l'European Yacht of the Year et pour les distinctions américaines Best Sail Top 10 et Cruising World Best Boat of the Year, et le D41 a remporté les British Yachting Awards et US Sail Best Boat) ;
- la montée en cadence et en maturité industrielle pour la gamme de catamarans à moteur.

Le Groupe a poursuivi son développement à l'international avec 90% des ventes réalisées à l'export.

L'Europe reste le principal marché avec 45% des ventes, suivie par l'Amérique du Nord (18%) et les marchés du Grand Export (Asie-Pacifique-Indien-Amérique du Sud) (15%). La zone Caraïbes représente 12% des ventes, et la France compte pour 10%.

Activité en matière de recherche et de développement du Groupe

L'activité du Groupe implique des investissements constants en recherche et développement.

Ces dépenses sont consacrées tant à la conception de nouveaux modèles, qu'à l'amélioration des équipements, des technologies de composites (Infusion, et Injection), et de nos process de fabrication.

Le déploiement de la solution hybride électrique, développée par la société ALTERNATIVES ENERGIES, se poursuit et s'intensifie.

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice social

Aucun événement important susceptible de modifier profondément les comptes consolidés ou les termes du présent rapport n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir du Groupe

A l'issue des premiers salons nautiques d'automne, et malgré un contexte général plus attentiste, le Groupe FOUNTAINE PAJOT poursuit son développement, en s'appuyant sur le portefeuille de commandes embarqué et en adaptant les rythmes de production pour mieux répondre aux réalités économiques du marché.

Nous prévoyons de déployer une stratégie produits ambitieuse sur 3 ans avec :

- outre, le lancement par la société FOUNTAINE PAJOT de son nouveau catamaran de 41 pieds, dans la gamme de catamarans à voile (Fountaine Pajot Sailing Catamarans),
- le lancement du Dufour 48 au printemps 2025, après le succès du Dufour 44, en poursuivant la refonte de la gamme des monocoques à voile,
- le lancement, dans le cadre de la collaboration renforcée initiée avec le chantier COUACH, d'un nouveau catamaran à moteur, le Code 07, dédié plus particulièrement au marché américain.

Le Groupe poursuivra par ailleurs son expansion internationale en renforçant sa présence en Asie-Pacifique (ASPAC), après avoir récemment pris une participation majoritaire dans son distributeur australien THE YACHT SALES CO, aux côtés de son fondateur et CEO Mark ELKINGTON.

Description des principaux risques auxquels le Groupe est confronté

Notre Groupe est globalement confronté à des risques similaires à ceux auxquels la société FOUNTAINE PAJOT est confrontée.

~ Risque de change

Le Groupe est modérément exposé à la variation du taux de change euro-dollar du fait de ses ventes sur le marché américain. La stratégie du Groupe est d'adapter son tarif en dollars le plus fréquemment possible pour suivre l'évolution du taux de change.

Les sociétés du Groupe mettent en place des couvertures à terme ou à option, afin de couvrir leurs ventes, et se prémunir des évolutions défavorables du change.

~ Risque de liquidité

La trésorerie disponible du Groupe est placée en dépôts à termes ou en compte courant rémunérés, supports peu sujets aux fluctuations du marché.

A la clôture de l'exercice 2023/2024, les différentes sociétés du Groupe disposent d'un niveau de trésorerie permettant de couvrir leurs besoins court et moyen terme, ainsi que d'accords auprès de leurs partenaires bancaires permettant le cas échéant de conforter l'exploitation.

~ Risque garantie produits

Les sociétés du Groupe enregistrent une provision pour garantie client déterminée sur la base d'un coût de retour statistique (garantie de 2 ans sur l'ensemble du bateau) et de coûts prévus d'intervention (garantie de 5 ans sur la structure). Par mesure de prudence, les produits latents pouvant provenir des garanties des assurances ou des prises en charges des fournisseurs, ne viennent pas diminuer le montant de la provision.

Au 31/08/2024, la provision pour garantie client du Groupe s'élève à 6 130 K€.

Autres filiales, participations et succursales

La société FOUNTAINE PAJOT a créé au cours de l'exercice avec la société NEPTTEAM, société mère du chantier naval COUACH, la société COUACH CATAMARANS (RCS BORDEAUX 930 673 181), dont elle détient 40 % du capital. Cette filiale n'entre pas dans le champ du périmètre de consolidation de l'exercice 2023/2024.

La société FOUNTAINE PAJOT n'a pris au cours de l'exercice aucune autre participation significative supérieure à l'un des seuils fixés par l'article L 233-6 du code de commerce dans des sociétés ayant leur siège en France.

Elle ne détient pas de participations significatives, autres que celles entrant dans le périmètre de consolidation, à l'exception de la participation qu'elle détient dans la société COUACH CATAMARANS, mise en activité en septembre 2024, qui clôturera son premier exercice le 31 décembre 2024, et la société DREAM YACHT GROUP, dont elle détient 0,57 % du capital.

Elle exploite trois établissements secondaires :

- son second site de production, dans l'ancienne usine de la SCAN, boulevard Winston Churchill à LA ROCHELLE (immatriculé au RCS de LA ROCHELLE sous le numéro 307 309 898 00038),
- un établissement commercial, aux Minimes, 50 avenue du Lazaret à LA ROCHELLE (immatriculé au RCS de LA ROCHELLE sous le numéro 307 309 898 00046),
- et son atelier de menuiserie numérique, rue de Franches à LE THOU (immatriculé au RCS de LA ROCHELLE sous le numéro 307 309 898 00053).

DECLARATION CONSOLIDEE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE

A. Enjeux et stratégie

~ Contexte et tendances

L'économie de l'industrie et des services nautiques en France connaît une croissance remarquable, atteignant 5,4 milliards d'euros en 2023/2024. Avec 4 millions de plaisanciers réguliers et 11 millions de pratiquants de sports nautiques, le secteur attire de plus en plus d'adeptes. Les immatriculations de bateaux de plaisance progressent chaque année d'environ 11 862 unités, soulignant l'intérêt croissant des usagers pour la navigation (*source rapport annuel fédération des industries nautiques*).

Ce secteur dynamique se distingue par une grande diversité de produits et d'usages (propriété, location, partage). L'exportation, avec un taux de croissance à deux chiffres, contribue largement à cette dynamique.

Le marché de la location de bateaux de plaisance est en plein essor, porté par une demande accrue pour les expériences de plein air et de l'essor de l'économie durable du partage de la valeur. Il se répartit entre les différents types d'opérateurs (agences de location de proximité, acteurs mondiaux), de format de locations différents (avec skipper ou en autonomie), de durées variables et de plus en plus de locations de particulier à particulier.

Les enjeux environnementaux influencent profondément le secteur par une réglementation impactant les chantiers (émissions et le bruit des moteurs) mais aussi les plaisanciers par des restrictions d'amarrage dans les zones sensibles.

Ces évolutions incitent les opérateurs à repenser leurs offres et sensibilisent les plaisanciers à adopter des pratiques responsables.

~ Notre activité

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT, concepteur et créateur de bateaux depuis 1976, occupe les segments du catamaran à voile, du catamaran à moteur et du monocoque depuis l'intégration de DUFOUR YACHTS, en 2018, au périmètre de ses activités.

La vente des bateaux s'opère par un réseau de 139 concessionnaires dans 49 pays.

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT est situé en Charente Maritime, sur quatre sites industriels localisés à AIGREFEUILLE D'AUNIS, LA ROCHELLE, PERIGNY et Le THOU.

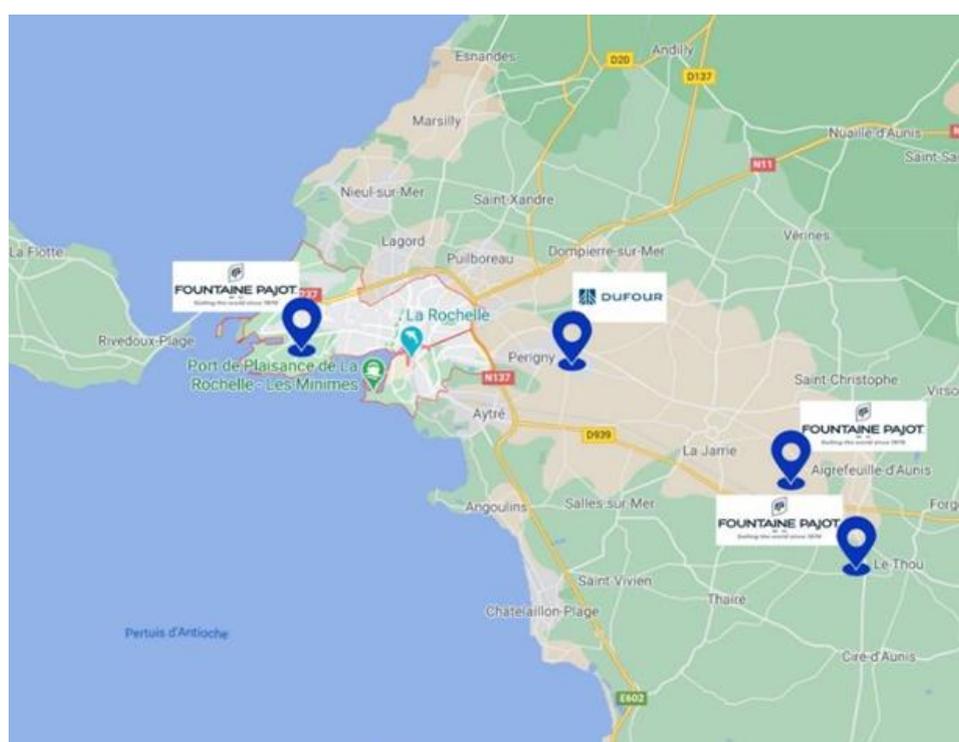
Le site du THOU réalise la découpe numérique de tissus et de mousses pour la confection de matériaux composite destinés à la réalisation des coques et ponts de bateaux. Ce site réalise également la découpe de panneaux de menuiserie pour les planchers ou les cloisons, pour l'ensemble des sites. Sa proximité avec les lignes de production présente l'avantage de limiter le transport des sous-ensembles parfois encombrants.

Le site de PERIGNY produit les monocoques mesurant de 37 à 53 pieds.

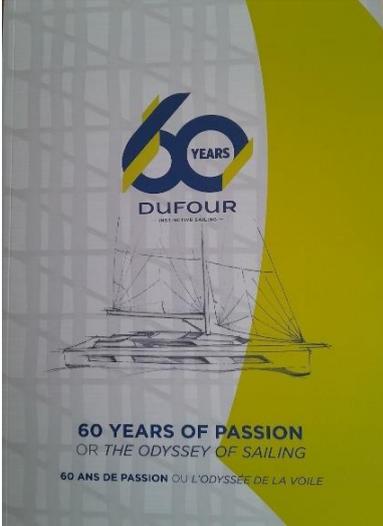
Le site de LA ROCHELLE produit les catamarans de 59 à 80 pieds. En effet, la proximité avec la mer facilite la logistique en matière de transport.

La construction des catamarans à moteur de 36 à 45 pieds est sous traitée à notre partenaire COUACH situé à Arcachon.

Le site historique d'AIGREFEUILLE produit les catamarans à voile dont la taille est inférieure à 59 pieds.



Cette année, la société DUFOUR fête ses 60 ans et met en valeur le talent de ses ressources dans son magazine paru à cette occasion.



60 YEARS OF PASSION OR THE ODYSSEY OF SAILING
60 ANS DE PASSION OU L'ODYSSEE DE LA VOILE

FIERTÉ

It's all about pride
Tout est question de fierté



DUFOUR, 60 YEARS OF PASSION OR THE ODYSSEY OF SAILING

Mais aussi le témoignage de ses clients.

The Mediterranean Sea as a family Naviguer en Méditerranée en famille Dufour 470 Le Vagabond II

Jérôme Brun wasn't born into sailing or racing, nor did he spend his youth in a sailing school. He caught the boating bug somewhat later in life. In 2001, invited to sail with an experienced sailing friend, he took his first steps as a crewmember, including some racing. He then embarked on a tour of Scotland, returning to Brittany via Ireland having got used to the maritime world and enjoying it, a long sail along the Portuguese coast, converted this self-taught yachtsman to take the plunge and buy a cruising yacht. In 2016, he embarked on the purchase of a Dufour 382 with precise specifications to suit the requirements of having young children. After a few years and very happy with his first experience, he remains loyal to Dufour Yachts today, and is now the owner of a Dufour 470. Originally from Paris, his passion for escapades at sea recently led him to move to Marseille, and 2020, on the Mediterranean coast, where his 470 is based.



Jérôme Brun est un marin passionné autodidacte. Le virus de la voile lui vient sur le tard. En 2001, invité à naviguer avec un ami chevronné, il fait ses premières armes comme coéquipier, y compris en course. Puis, il embarque pour un tour de l'Écosse, avec retour en Bretagne par l'Irlande. S'étant accoutumé à l'univers maritime et y ayant eu du plaisir, une grande navigation le long des côtes portugaises achève de le convaincre de franchir le pas dans l'achat d'un voilier de croisière. En 2016, il se lance dans l'acquisition d'un Dufour 382 avec un cahier des charges précis en raison de ses enfants en bas-âge. Après quelques années et très heureux de cette première expérience, il reste fidèle à Dufour Yachts en achetant un Dufour 470. Parisien d'origine, sa passion pour les escapades en mer le pousse récemment à venir s'installer à Marseille fin 2019 où est basé son 470.

Why did you choose Dufour Yachts?
With children now aged five, eight and fifteen and a busy working life, it was important that our yacht was all-consuming in terms of time, yet that could still have a boat that was ready to sail as soon as we stepped aboard. We bought our first Dufour through the Dufour Dealer in Marseille's Vieux Port, very close to the train station coming from Paris. Our experience was very good and we continued on with them for the new 470. The company helped me out when the boat was delivered, because as a crew member, I'd never done any harbour manoeuvres before! The charter management option also offered a number of advantages. The boat is always well maintained, and at a reasonable cost. The 382 was even repaired after a customer hit the bottom. We got a sporty boat back and that gave us the confidence to move on to a larger model.

So, why did you choose the 470?
We wanted the boat to be comfortable for all the family and for five of us to be able to set off comfortably for a two-week cruise, not to mention weekends when we also like to get friends aboard. Having visited several boats, the Ocean version of the Dufour 470 proved to be the best compromise: it offers what you need, space and storage, without being too big as her sister. With a bow thruster, it's easy to manoeuvre in port, and when under sail, children can take part in the manoeuvres and take the helm, it's an easy boat to sail.

Does the whole family enjoy sailing?
Yes, though it's a little bit harder for our two younger children who still aren't used to dealing with the weather, but on one occasion we had over 35 knots sailing to Frioul. The boat handled well and that reassured us for what was to come. Once on board, we relax as a family, leaving any problem and that's great, though some maritime concerns occasionally arise.

How motivated is your elder son, who does a bit of racing?
Well, he's more than motivated! He's competing in a sailing course and enjoys surfing, being pulled along by the boat on the paddleboard. He's used to racing on a regatta sports catamaran, but the sensations of speed aren't the same.



He's sometimes a little impatient by the difference with a big boat, but he's getting the hang of trimming and he's learning a lot. He's practically capable of managing the boat on his own when we're out on delivery trips together. He's only waiting for one thing, and that's to be able to take his sail out with him, but that won't be till he turns eighteen!

Where do you usually sail?
As we only have a few days a month, we like to sail along the Côte Bleue (the blue coast-Mediterranean), which runs westward from Marseille, and particularly in the creeks you find there. The Bay of Marseille itself is also ideal for a short weekend and is full of interesting places. With the 470, we made the crossing to Corsica and really enjoyed making landfall in Calvi. With right sailing, it's a bit of an adventure for all the family and above all a great feeling.

What are your favourite anchorages?
When we're away at the weekend, we like to go to Morgat cove on the island of Frioul or to Niolon on the Côte Bleue. With a bit more time on our hands, we head for the cove at Port Miu in Cassis and the bay of Saint-Cyr-sur-Mer. But our favourites are the holidays when we have enough time to reach Cortice beach on the island of Porqueresses. The magnificent anchorage at Girolata in Corsica are a particular favourite.

What's your favourite sailing memory?
It's a very recent one. We were lucky enough to be selected as one of the 1024 boats to welcome the Olympic torch, back in 1994. All types of boat - motor, sailing, fishing and workboats - were represented in this grand parade for the arrival of the three-masted tallship Bleken in the Bay of Marseille. The atmosphere was very moving, and the tightly-knit fleet was spectacular. It was a sight to behold and one that we'll treasure for the rest of our lives.

Mediterranean

À bord, c'est la détente en famille, on laisse les 6000 mètres à l'arrière et c'est très bien, même si des préoccupations maritimes peuvent surgir.

Votre plus grand fils fait de la voile, est-il motivé pour la croisière?
Oui, plus que motivé. Il complète sa formation de marin et il aime bien surfer, tiré par le bateau en paddle. Habituellement à régater sur un catamaran de sport de régatta, les sensations de vitesse ne sont pas les mêmes. Il est parfois un peu impatient par la différence avec un grand voilier, mais il se prend au jeu des réglages et apprend beaucoup. Il est pratiquement capable de gérer le bateau seul quand on fait des convoisages tous les deux. Il m'attend qu'une chose, c'est de pouvoir emmener ses copains, mais quand il aura ses dix-huit ans!

Où naviguez-vous habituellement ?
Néanmoins quelques jours par mois, nous aimons naviguer sur la Côte Bleue en Méditerranée, et tenir pour nous les destinations. La baie de Marseille pour un court weekend est assez sympa et regorge d'endroits intéressants. Avec le Dufour 470, nous avons franchi la cap de la traversée jusqu'en Corse et avons toujours aimé arriver sur Calvi de nuit. Avec la navigation de nuit, c'est un peu une aventure pour toute la famille et surtout une belle sensation.

Quels sont vos mouillages préférés ?
Quand nous sommes en week-end, nous aimons aller à l'écloserie de Morgat sur l'île du Frioul ou Niolon sur la Côte Bleue. Avec un peu de temps, nous mettons le cap sur et la baie de Port Miu à Cassis et la baie de Saint-Cyr-sur-Mer. Mais ce que nous préférons, ce sont les vacances pendant lesquelles nous avons assez de temps pour aller sur le stage de la Courtaise à Porqueresses. La grande coup de cœur sont les mouillages de la Girolata en Corse, magnifiques.

Quel a été votre plus beau souvenir en navigation ?
C'est tout récent. Nous avons eu la chance d'être sélectionnés pour faire partie des 1024 bateaux qui ont accueilli la flamme olympique en son dernier. Tous les types de bateaux, pêche, voilier, travail étaient représentés lors de cette parade grandiose pour l'arrivée du Bleken en baie de Marseille. L'ambiance était émouvante et la navigation ressemblée en flotte très spectaculaire. Nous en avons pris plein les yeux et gardé cette souvenir exceptionnel toute notre vie.



~ Enjeux du Groupe et matrice de matérialité

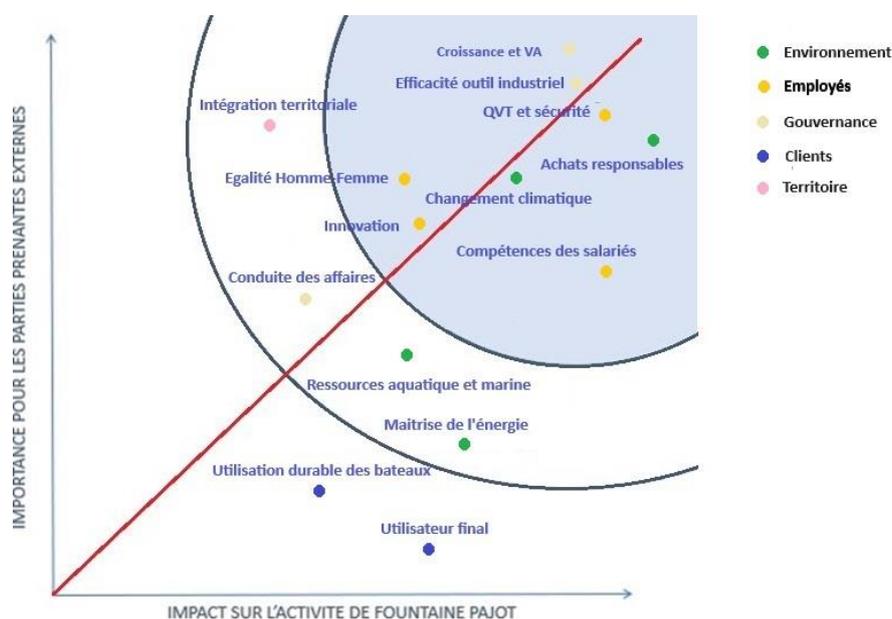
Le Groupe FOUNTAINE PAJOT est conscient de ses responsabilités et de l'impact que ses activités peuvent avoir pour l'environnement et la société.

Le Groupe s'engage volontairement dans des actions concrètes et assume ses responsabilités :

Dans son ancrage territorial, à travers l'employabilité de ses 1559 collaborateurs ou par l'intégration d'acteurs locaux dans sa chaîne d'approvisionnement, le Groupe soutient le dynamisme économique régional. Cet ancrage se manifeste également par des partenariats avec des institutions locales, un engagement envers la formation et le développement des compétences, renforçant ainsi son rôle d'acteur incontournable au service de la collectivité.

Dans son engagement pour la biodiversité, grâce à son implication dans l'Alliance Posidonie qui aide à la préservation des herbiers de Posidonie, un puits de carbone en danger sur les côtes de Méditerranée. Mais aussi dans son influence sur ses parties prenantes, à travers des prises de parole pour sensibiliser aux enjeux de la décarbonation, à l'animation de groupe de travail d'entreprises locales sur les enjeux de mobilité douce, à la mise en relation de fournisseurs pour stimuler l'innovation environnementale.

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT a déterminé ses enjeux à travers sa matrice de matérialité en collaboration avec ses parties prenantes. Le Groupe FOUNTAINE PAJOT attache depuis toujours une importance forte au dialogue avec ses parties prenantes : fournisseurs, clients, collaborateurs, concessionnaires et partenaires territoriaux. La fidélité du Groupe FOUNTAINE PAJOT à ses partenaires est une valeur constante depuis l'origine du chantier.



La matrice de matérialité met en évidence l'interdépendance des enjeux clés. Par exemple, il existe une corrélation forte entre la compétence des salariés, la construction durable des bateaux, l'efficacité des outils de production et la gestion du volet social (qualité de vie au travail (QVT), sécurité, formation), les approvisionnements responsables et la maîtrise de l'énergie.

En 2024, le comité de Direction a travaillé sur l'analyse stratégique de la transition écologique et mis en relation les risques et opportunités face à leur probabilité d'occurrence. Les aspects politique, juridique, technologique, de marché, de réputation et climatique ont été étudiés. Il en ressort des risques liés aux approvisionnements, à l'apparition de nouvelles taxes ou régulation aux frontières et aux difficultés de travail dans des conditions climatiques extrêmes.

Mais aussi des opportunités d'innovation, de différenciation commerciale et de relations privilégiées avec nos fournisseurs par une démarche écologique inspirante.

Ces engagements ne peuvent se réaliser qu'avec la satisfaction des collaborateurs, qui font partie du Groupe FOUNTAINE PAJOT et qui accompagnent nos entreprises dans leur développement. Le Groupe croit fermement que l'engagement et l'exigence de chaque collaborateur repose sur un environnement de travail favorisant le bien-être et un dialogue permanent.

Le Groupe s'appuie bien sûr sur l'engagement de l'ensemble des parties prenantes de sa chaîne de valeur (fournisseurs, sous-traitance, architectes, banques, collectivités, etc.) qui, à des degrés divers, participent à la réussite de l'entreprise.

~ Stratégie et enjeux RSE

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT, acteur majeur et engagé dans le secteur du nautisme et dans l'économie locale s'engage à devenir le pionnier de la **transition environnementale dans l'industrie nautique**.

A travers son plan d'entreprise **ODYSSEA**, le Groupe FOUNTAINE PAJOT s'engage sur les axes de travail suivants :

- Une propulsion décarbonée,
- Les matériaux embarqués qui nécessitent moins de ressources fossiles,
- Des équipements innovants qui facilitent le respect de l'environnement.

Pour l'atteindre, le Groupe FOUNTAINE PAJOT mise sur une prise de conscience et une énergie collective, portée par l'ensemble de ses parties prenantes : ses Propriétaires, ses Collaboratrices et Collaborateurs, ses Fournisseurs, ou encore des Experts de la transition énergétique ou de la recherche et développement.

Ensemble, nous visons à créer des **bateaux et des scénarios de croisière bas carbone**.

Pour ce faire, FOUNTAINE PAJOT s'est engagé dans la définition de son plan de décarbonation avec comme objectif la contribution à la neutralité carbone à horizon 2050. Afin de s'appuyer sur une méthodologie solide et scientifique, le Groupe a décidé de suivre l'initiative SBTi, Science Based Target Initiative, une ONG, qui s'appuie sur le travail du GIEC pour définir les trajectoires carbonees en accord avec les objectifs des accords de Paris.

La trajectoire carbone de FOUNTAINE PAJOT, sur la base de ses scope 1, 2 & 3, est en cours de validation par l'ONG SBTi.

Cette trajectoire détermine les objectifs à court terme, horizon 2030 et long terme 2050. Les objectifs seront communiqués dès la validation du SBTi.

Afin de suivre l'avancement des projets qui contribueront à la réduction des émissions mais aussi des autres projets liés à la feuille de route RSE, plusieurs comités de pilotage ont été déterminés :

- Au niveau du conseil stratégique, initié en mai 2024 et reconduit annuellement,
- Au niveau du CODIR pour suivre l'avancement opérationnel des différents chantiers,
- Au niveau des salariés, initié en 2023 lors d'un groupe de travail mais à déployer plus largement pour comprendre les objectifs et soumettre de nouvelles idées.

Les enjeux du groupe FOUNTAINE PAJOT regroupent dix des Objectifs de Développement Durable de l'ONU, sur lesquels nos actions peuvent avoir un sens et une traduction concrète, en interne et avec l'aide de nos parties prenantes.

Notre feuille de route RSE fixe les objectifs et les partenariats suivants :



B. Créer une chaîne de valeur responsable

~ Travail décent et Croissance économique

Contexte

Il paraît incohérent de poursuivre le développement et la croissance économique de l'entreprise sans prendre en compte les enjeux climatiques et environnementaux. Tout d'abord par ce que les salariés ont besoin de sens dans les missions qui leurs sont confiés, mais aussi parce que l'entreprise doit initier et anticiper des approvisionnements vers des produits bas carbone pour une gestion durable.

Politiques et objectifs

L'objectif est de promouvoir une croissance soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif, et un travail pour le plus grand nombre.

La démarche est de poursuivre la diversification, l'innovation et l'investissement favorisant le maintien ou le développement d'activités à forte valeur ajoutée.

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT opère depuis l'origine dans un secteur à forte proportion de main d'œuvre et s'applique à mettre en œuvre les technologies les plus vertueuses sur la santé humaine et respectueuses de l'environnement.

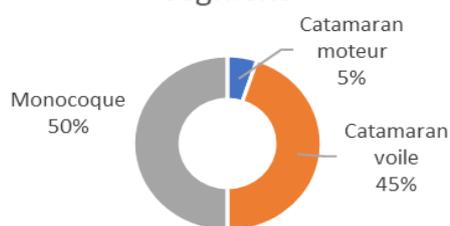
Actions et résultats obtenus

La qualité des produits du Groupe FOUNTAINE PAJOT provient de l'équilibre optimal entre procédé industriel et excellence artisanale. Menuisiers, électriciens, plombiers, motoristes, décorateurs, l'ensemble de nos corps de métier, à l'œuvre dans la création de bateaux, réunissent les meilleurs talents au service de l'exigence client.

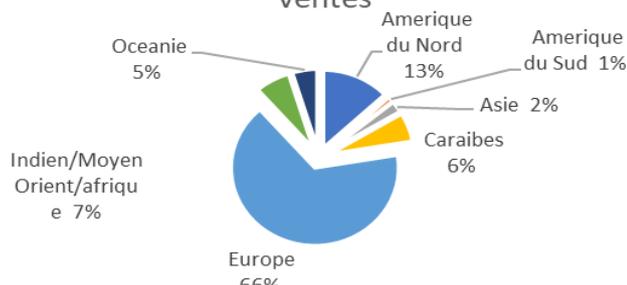
L'activité des ateliers du Groupe FOUNTAINE PAJOT représente **2 142 742** heures de travail (+3% comparé au dernier exercice), une gamme de 19 bateaux sur l'ensemble des segments voilier monocoque, catamaran à voile et motor yacht.

Le chiffre d'affaires s'élève à 323 M€ (périmètre du reporting RSE, voir ci dessous) et nos bateaux sont présents sur l'ensemble des continents.

Répartition des ventes par segment



Répartition géographique des ventes



La répartition des ventes par segment et par secteur géographique reste stable.

Indicateurs 2023/2024

	2023/2024	2022-2023	2021-2022
Heures de production (h)	2 142 742	2 082 686	1 880 338
Valeur ajoutée (M€)	122,8	94,2	82,6
Personnes recrutées	178	178	132

Objectifs 2024/2025

L'objectif de FOUNTAINE PAJOT est de susciter l'intérêt de nos clients par le lancement de nouveaux modèles et la recherche d'innovations à la fois pour le confort à bord et l'impact sur l'environnement.

~ Achats

Contexte

La maîtrise des achats est essentielle à la couverture des risques que représenterait une perte de compétitivité sur les prix, la qualité des composants mis en œuvre, l'impact environnemental des produits. La part des achats dans la chaîne de valeur de l'entreprise, occupe une part stratégique, pour la conception et la fabrication des bateaux.

Acheter « responsable » c'est aussi s'assurer que nos fournisseurs adhèrent et contribuent à la démarche RSE du Groupe FOUNTAINE PAJOT.

Politique et objectif

Les enjeux RSE doivent être intégrés dans l'ensemble du processus achats : appel d'offres, négociation, contractualisation, paiement, audit des fournisseurs, veille technique, ainsi que dans la chaîne d'approvisionnement et le cycle de vie des produits. Les critères prix, impact carbone, qualité et délai font partie de notre démarche d'amélioration des pratiques d'achats pour développer des partenariats et des solutions innovantes.

L'entreprise se doit de vérifier les bonnes pratiques des fournisseurs sur les thèmes Environnementaux Sociaux et de Gouvernance (ESG) lors de leur sélection mais aussi toute au long de la relation contractuelle à travers des audits réguliers. Le Groupe FOUNTAINE PAJOT doit s'assurer que ses fournisseurs contribuent positivement aux engagements du Groupe.

La Politique d'achats du Groupe précise les exigences et les engagements dans le cadre de sa relation avec ses fournisseurs : recherche de compétitivité et de solutions durables tout en garantissant la santé et la sécurité de leurs employés, et le respect des principes d'éthique d'affaires.

Actions et résultats obtenus

En avril 2023, afin de sensibiliser ses fournisseurs à la démarche ODYSSEA et expliquer l'impact carbone des achats sur l'empreinte totale du Groupe, le Groupe FOUNTAINE PAJOT a organisé un symposium à La Rochelle réunissant 110 fournisseurs.

En avril 2024, lors de la seconde édition du symposium, dans un premier temps de plénière, le Groupe FOUNTAINE PAJOT a présenté ses ambitions sur l'indicateur carbone et a mis en lumière les bonnes pratiques environnementales et la démarche RSE de certains fournisseurs lors de tables rondes.

Un second temps a été dédié à l'échange entre les fournisseurs et avec les salariés de FOUNTAINE PAJOT afin de développer l'intelligence collective, la montée en compétence sur l'impact carbone et le partage des démarches vertueuses.



Nuage de mots des fournisseurs symposium 24

Le service achats et le bureau d'étude ont poursuivi la campagne de qualification de l'empreinte carbone de l'ensemble des pièces des nomenclatures (15 000 références) qui composent les bateaux et des consommables nécessaires à la production.

Ce travail permet de déterminer plus précisément l'empreinte carbone du Groupe et de chaque bateau. Le facteur d'émission représente un indicateur qui permet, à terme, d'engager les fournisseurs à s'améliorer, on note que la maturité des fournisseurs, sur l'impact carbone, progresse puisque 30% des fournisseurs ont réalisé leur bilan carbone.

Les achats représentent 20% de l'empreinte carbone du Groupe, c'est un levier important de progrès.

Le Groupe est attentif à l'utilisation des matières renouvelables, recyclables ou biodégradables.

Il veille aussi aux suremballages de ses fournisseurs, aux labellisations, telles que les bois certifiés FSC (Forest Stewardship Council) et aux distances d'approvisionnement des équipements.

Indicateurs 2023/2024

250
Fournisseurs sensibilisés

97 %
Empreinte carbone produits référencés

Objectifs 2024/2025

Le service achat va continuer sa veille de produits responsables et la sensibilisation de ses fournisseurs pour une meilleure qualification de l'impact carbone des articles achetés.

Une charte réalisée conjointement par le service achat et qualité définira les règles de gestion des non-conformités, afin de réduire ces déchets à source, notamment par une analyse des causes commune avec le fournisseur. Le code de conduite associé reprend les grands principes des pratiques commerciales légales, éthiques.

Des critères environnementaux vont être développés progressivement dans les appels d'offres, ils ne peuvent être restrictifs, l'objectif est d'accompagner le changement dans un premier temps.

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT poursuit la recherche de matières plus éco-responsables et moins dangereuses pour ses salariés et l'environnement grâce à des projets innovants en collaboration avec ses fournisseurs, notamment sur les familles bois et résine.

Un groupe de travail a été initié, à l'initiative de FOUNTAINE PAJOT, par la Fédération des Industries Nautiques sur l'évolution des résines. Lors d'une première réunion, le CT IPC, le Centre Technique Industriel de la Plasturgie et des Composites a présenté les différentes perspectives de résine à l'ensemble des chantiers et plusieurs chantiers ont présenté leurs essais sur des résines ou des combinaisons avec des fibres naturelles. L'objectif est de susciter l'intérêt des chantiers pour des résines plus vertueuses et de challenger les fournisseurs de résine sur des résines moins impactées ou avec une fin de vie plus vertueuse.

Un nouveau symposium est en cours de réflexion pour continuer de progresser avec nos fournisseurs.

~ Innovation et infrastructures

Contexte

Les entreprises doivent adapter leurs infrastructures et équipements pour une utilisation plus rationnelle des ressources et innover pour un recours accru aux technologies et procédés industriels propres.

Politiques et objectifs

L'objectif consiste à régulièrement innover pour garantir au Groupe un développement durable. Pour y parvenir le Groupe FOUNTAINE PAJOT investit dans le renouvellement régulier de ses bateaux et de ses process. Le recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement fait partie intégrante de nos process. La définition de notre trajectoire carbone en accord avec les objectifs des accords de Paris souligne l'importance de la performance énergétique de nos bâtiments, de notre autonomie en énergie et de l'impact global de notre outil industriel.

La politique générale de l'entreprise se base sur l'amélioration continue, à ce titre, l'enjeu environnemental fait partie intégrante de la politique de l'entreprise.

Actions et résultats obtenus

ODSEA LAB, une plateforme collaborative d'innovations

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT a créé une plateforme collaborative d'innovations ODSea Lab [Observe, Design and Save] pour concevoir et fabriquer des bateaux à plus faible impact carbone afin de poursuivre l'un des axes stratégiques de son plan d'entreprise ODSEA.

Cette plateforme collaborative regroupe les 3 bureaux d'études, l'équipe achats et RSE et des partenaires du Groupe (fournisseurs, partenaires et collaborateurs) afin de répondre à trois enjeux majeurs, l'énergie et la propulsion (énergies renouvelables, stockage d'électricité, électrification de la propulsion), la maîtrise des déchets et la durabilité des matériaux. Le Groupe FOUNTAINE PAJOT a sélectionné des fournisseurs qu'il accompagnera plus spécifiquement dans leurs innovations liées à l'impact carbone.

Un prototype mis à l'eau en 2025 pour passer du concept au test grandeur nature

Le développement d'un bateau prototype regroupe un certain nombre d'innovations développées :

- Une propulsion hybride et une production d'énergie renouvelable issue du vent, du soleil et de la vitesse du bateau,
- Une structure en résine thermoplastique, donc recyclable,
- La recherche de matériaux biosourcés ou recyclés ou recyclables,
- Des équipements qui facilitent une sobriété heureuse des navigateurs (gestion de l'énergie, gestion de l'eau, espace de vie, aération...).

Définition d'une méthodologie commune aux chantiers pour mesurer les progrès

Le groupe de travail sur l'analyse du cycle de vie des bateaux de plaisance de moins de 24 mètres, piloté par la Fédération européenne des industries nautiques (EBI), a débuté en avril 2024 sur l'impulsion de 4 chantiers navals français (dont FOUNTAINE PAJOT) et la Fédération des industries nautique (FIN). Elle regroupe 9 fédérations et 18 chantiers.

Ce groupe de travail a pour objectif d'adapter au domaine du bateau de plaisance, une méthode d'évaluation environnementale européenne appelée PEF (Product Environmental Footprint) prenant en compte 16 indicateurs environnementaux.

Ainsi l'ensemble des chantiers navals pourra mesurer et valoriser leurs efforts environnementaux par une méthodologie homogène d'analyse de cycle de vie à partir de règles de modélisation commune.



Poursuite de l'électrification des bateaux

Après la sortie de l'AURA 51 en propulsion hybride électrique en 2022, le Groupe a étendu la gamme ODSEA +, de 5 bateaux en propulsion hybride en 2023 à 10 bateaux de la gamme en propulsion hybride des marques FOUNTAINE PAJOT et DUFOUR en 2024.

Mais aussi la poursuite des investissements dans nos infrastructures

Les investissements dans l'amélioration énergétique des bâtiments se poursuivent avec le remplacement de pompes à chaleur gaz par des pompes à chaleur thermodynamique, la rétention des eaux de pluie et la captation des calories de l'air extrait pour réchauffer l'air renouvelé.

Indicateurs 2023/2024



Les ventes de bateaux électriques ont doublé depuis 2023, le Groupe continue de travailler à ce marché encore en émergence en navigant, à chaque occasion, avec nos clients, à bord de nos bateaux électriques.

Objectifs 2024/2025

Une première version de la méthodologie d'analyse du cycle de vie créée au niveau Européen doit être finalisée et validée par des experts tiers en mars 2025. Par la suite, un outil et une base de données de facteurs d'émission seront identifiés pour permettre la quantification des impacts environnementaux.



Le lancement de notre prototype ODSEA CONCEPT, servira de laboratoire pour l'ensemble des innovations en cours (propulsion, production d'énergies renouvelables, cycle de vie des matériaux embarqués). Son design de pont et ses aménagements intérieurs ont aussi été réfléchis pour répondre aux besoins et rythme de vie des nouvelles générations de propriétaires.

Ce prototype sera déconstruit par le Groupe après plusieurs années de navigation afin de s'assurer de la filière de fin de vie de chaque élément.

Les innovations validées en mer seront appliquées sur les bateaux de série.

La culture de l'innovation est dans les gènes du Groupe FOUNTAINE PAJOT.

L'ensemble des métiers va continuer de progresser dans l'éco-conception de ses gammes, les équipes doivent être formées sur ces techniques de conception pour appréhender ce sujet complexe, notamment avec la prochaine parution de la méthodologie PEF (Product Environmental Footprint), dont nous sommes une partie prenante, appliquée au domaine des bateaux de plaisance de moins de 24 mètres.

La recherche doit bien sûr continuer sur des produits à plus faible impact carbone tels que les cellules photovoltaïques, les résines, les bois ainsi que la généralisation des solutions hybride électrique, cette gamme est appelée ODSEA +.

20
Bateaux ODSEA +

Prototype éco-conçu
Mise à l'eau

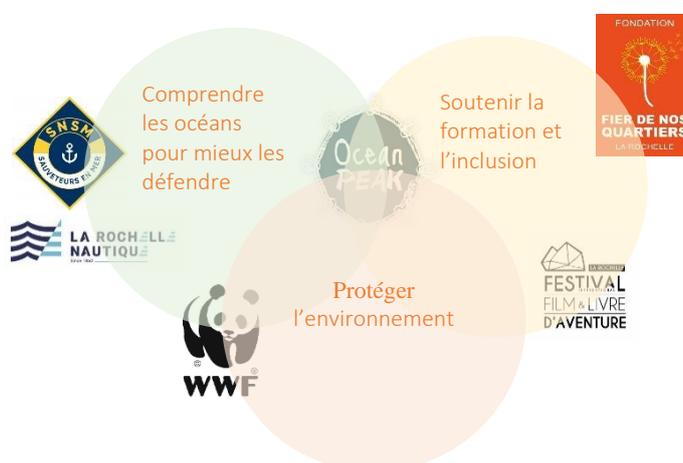
~ Ancrage territorial

Contexte

Le Territoire est une partie prenante importante avec qui il est nécessaire de dialoguer, logement, mobilité, politique écologique et économique, ces éléments externes jouent sur la valeur ajoutée de l'entreprise.

Politique et objectif

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT a précisé les 3 thématiques « Comprendre les océans pour mieux les défendre », « Soutenir la formation et l'inclusion » et « Protéger l'environnement », dans le cadre de son activité de mécénat et partenariat, avec un engagement territorial fort.



Un comité de pilotage a été créé pour évaluer les projets soumis, les partenariats de long terme sont favorisés.

Actions et résultats obtenus

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT s'est inscrit dans bon nombre de projets de son territoire tels que :

La Rochelle nautique, pôle France voile : structures sportives d'apprentissage et de performance de la pratique de la voile.

Ocean peak : FOUNTAINE PAJOT soutient cette association Rochelaise qui utilise la mer et montagne comme vecteur de socialisation et réinsertion pour des jeunes en difficulté et sensibilise à la protection du milieu naturel par l'immersion. En 2024, OCEAN PEAK a organisé Vocation Mer, une aventure inédite créée pour des jeunes de 18 à 25 ans à la découverte des métiers de la mer. Pendant une semaine, ils ont navigué ensemble et exploré divers métiers maritimes dont la mytiliculture, la vente de poisson à la criée et les métiers de l'artisanat du chantier FOUNTAINE PAJOT, une expérience humaine inoubliable.

WWF : fondation qui agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. À la suite de la signature de l'Alliance Posidonie en septembre 2023, FOUNTAINE PAJOT a créé des outils de communication afin que les sociétés de charter puissent sensibiliser leurs clients à la protection de la Posidonie.

SNSM : association de sauvetage en mer

FIFAV, note en vert : éco-événements culturels avec une forte implication environnementale.

Fier de nos quartiers : fondation permettant de soutenir des projets émanant, impliquant ou valorisant les initiatives des habitants des quartiers prioritaires de La Rochelle.

Indicateurs 2023/2024

Mécénat en k€
416

Le mécénat a été recentré sur 3 axes stratégiques [environnement, mer & inclusion] a augmenté de 13%. Un décalage dans le traitement des factures entraîne une augmentation artificielle du montant comptabilisé pour l'exercice 2024.

Objectifs 2024/2025

L'engagement du Groupe FOUNTAINE PAJOT continue au-delà du mécénat par sa participation active au sein des associations, par exemple le Groupe intègre en septembre 2024 le comité de direction de la fondation fier de nos quartiers.

Un membre du comité de pilotage du mécénat sera présent mensuellement lors des réunions d'arbitrage de projets de la fondation.

C. Révéler nos talents

~ Les équipes du Groupe FOUNTAINE PAJOT

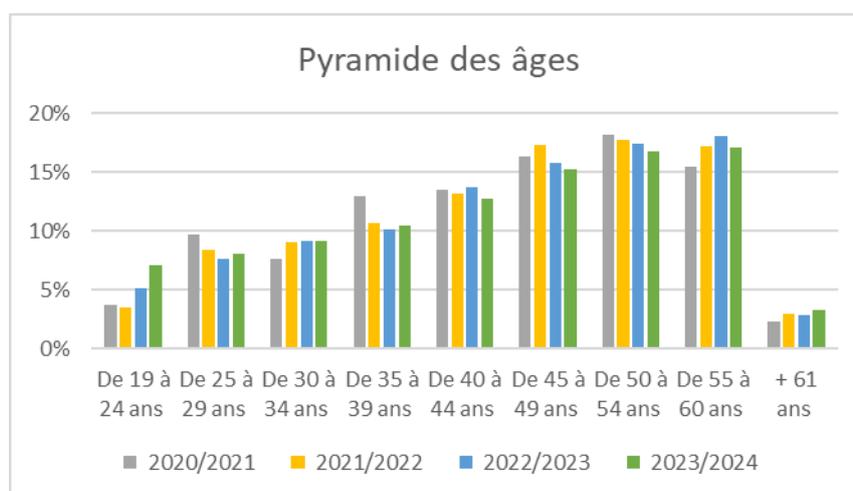
Les effectifs du Groupe FOUNTAINE PAJOT (périmètre du reporting RSE, voir ci-dessous) s'élèvent à 1 193 personnes au 31 août auxquels s'ajoutent 365 de personnel intérimaire, en équivalent temps plein et sur la totalité de l'exercice.

Décomposition de l'effectif	2023/2024	2022/2023	2021/2022
CDI	1 177	1 088	1 012
CDD	18	10	10
Effectifs inscrits 31/08	1 195	1 098	1 022
Intérimaires ETP	365	381	346
Effectifs totaux	1 559	1 479	1 382
Ecart	8,8%	7,4%	3,3%

Réservistes	2023/2024	2022/2023
Nombre de réservistes	1	1
Autorisation d'absence	0	0

Le Groupe a recruté de nouveaux collaborateurs (+8,7 %) hors personnel intérimaire.

La pyramide des âges du Groupe s'établit de la manière suivante :



Ce graphique présente la répartition des collaborateurs du Groupe par tranche d'âge. On observe le recrutement de collaborateurs de moins de 39 ans en augmentation. Le Groupe attache une importance particulière à la bonne intégration et formation de ces nouvelles recrues.

	2023/2024		2022/2023		2021/2022	
	Valeur	Ratio	Valeur	Ratio	Valeur	Ratio
Répartition par statuts						
Employés ouvriers	846	71%	775	71%	730	71%
Techniciens Agents de Maîtrise	257	22%	239	22%	217	21%
Cadres	91	8%	84	8%	75	7%

La part employés ouvriers représente 71 %, chiffre au-dessus de la moyenne nationale de 19,2% en 2020 selon l'INSEE. Le Groupe FOUNTAINE PAJOT développe et s'appuie sur un savoir-faire manuel dans les différents corps de métiers.

Rémunérations en K€	2023/2024	2022/2023	2021/2022	Ecart
Traitement et salaires	39 602	35 092	31 050	13%
Charges sociales	15 331	13 191	12 046	16%
Intérim	17 226	17 279	15 649	0%
Intéressement et participation	7 581	5 764	4 744	58%
V.A.	122 761	94 194	68 338	30%

L'intéressement salarial pour la société FOUNTAINE PAJOT fait l'objet d'un accord d'entreprise, il a été signé en 2023 pour 5 ans. Pour la société DUFOUR, il est renouvelé chaque année.

Absentéisme en heures	2023/2024	2022/2023	2021/2022
Maladie	124 437	121 352	138 884
Accident de travail/maladie professionnelle	28 705	34 667	38 875
Autres	2 584	8 528	8 519
Total	155 725	164 547	186 278

En matière de gouvernance, le Groupe FOUNTAINE PAJOT a initié plusieurs comités de pilotage :

- En janvier 2024 avec un organisme extérieur challengeant, l'ONG WWF
- En mai 2024, avec le premier COPIL du conseil stratégique, qui a par la suite validé le plan de décarbonation en juin 2024.



Le comité de Direction suit périodiquement l'avancement des projets liés au RSE et pour la deuxième fois, à l'occasion de notre partenariat avec le festival du film et du livre d'aventures de La Rochelle, FOUNTAINE PAJOT organise un temps d'échange et des groupes de travail avec les responsables d'encadrement et les fonctions support. En novembre 2023, la présentation de l'ambition de décarbonation a été présentée et 4 groupes de travail ont imaginé des pistes de progrès liées à 4 thématiques clés : les rejets en mer, la consommation d'eau, l'empreinte carbone et la réduction des plastiques à usage unique.

~ Bien être et sécurité

Contexte

Les métiers exercés dans les ateliers du Groupe FOUNTAINE PAJOT peuvent présenter plusieurs types de risque, tels que :

Le risque Incendie, dû à la présence de produits hautement inflammables nécessaires à la production.

Le risque d'accident du travail, notamment liés à la hauteur des bateaux sur lesquels doivent travailler les salariés, mais également aux chutes de plain-pied et à la manutention des pièces de grandes envergures (coque, pont et fly).

Le risque, à long terme, sur la santé, d'une exposition prolongée et non maîtrisée aux composants organiques volatiles (COV).

Les risques liés à la sûreté des infrastructures peuvent entraîner un arrêt de production.

Quant à la qualité de vie au travail et la santé des personnes, elles impactent la marque employeur et influent sur l'engagement et la cohésion des salariés.

L'ensemble des risques sont identifiés et analysés (fréquence, criticité) dans le document unique et les moyens compensatoires y sont formalisés.

Politique et objectif

La politique de l'entreprise en matière de santé et de sécurité au travail est principalement mise en œuvre par les Responsables Hygiène-Sécurité-Environnement (HSE), les Ressources Humaines et les Managers de production.

La politique santé et sécurité, mise à jour en juin 2023 pour la société FOUNTAINE PAJOT, fixe les 3 comportements clés :



POLITIQUE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Trois comportements guident notre action en matière de prévention

Exemplarité

« On s'applique les règles à soi-même »

Vigilance

« Pas de compromis sur l'identification des risques »

Réactivité

« On traite sans délai toutes les situations à risques »

Un cabinet externe accompagne la société FOUNTAINE PAJOT afin de s'assurer du respect des normes et de l'exhaustivité de la veille réglementaire.

Des comités d'hygiène et sécurité mensuels ont été mis en place dans chaque établissement, ils traitent de tous les sujets relatifs à la santé et la sécurité au travail : la prévention, la sécurisation des postes, l'identification des comportements à risques... Il en découle un plan d'actions suivi à cette occasion.

Pour mesurer la sécurité au travail, le Groupe suit l'accidentologie. Il s'appuie sur le taux de fréquence (TF) et le taux de gravité (TG).

Ces accidents sont analysés afin d'apporter des réponses adaptées. Des comités et groupes de travail sont consacrés à la sécurité. Une enveloppe d'investissements et des heures de formation sont consacrés, chaque année, à l'amélioration des conditions de travail et de sécurité : sécuriser l'accès et les abords du bateau, optimiser les extracteurs d'air afin d'obtenir une meilleure qualité de l'air, formation liée à la sécurité, etc.

Actions et résultats obtenus

Afin de s'assurer de la bonne diffusion de la politique sécurité, l'ensemble de l'encadrement du Groupe a à nouveau suivi une formation.

Sur le site DUFOUR, une infirmière a rejoint les équipes, elle travaille en coordination avec les équipes QHSE sur les aspects Hygiène, Santé et Sécurité et les équipes du CHSCT, en tant que préventrice santé et sécurité.

Un cycle annuel de 3 phases a été défini afin de :

- Renforcer la culture sécurité et bien-être,
- Sensibiliser les collaborateurs à l'importance de la santé mentale, de la sécurité physique et de la protection de l'environnement,
- Impliquer activement les collaborateurs dans les actions de prévention et de promotion de la santé.

Plan HSE 2024



En 2024, par exemple, la santé physique a notamment porté sur l'importance du port des lunettes, de l'échauffement pour éviter les troubles musculosquelettiques et d'une activité physique régulière.



Tous les nouveaux arrivants bénéficient d'une journée d'intégration et les employés d'un tutorat pendant plusieurs semaines afin de veiller à ancrer les bonnes pratiques en termes de sécurité, d'environnement et de qualité. Ce programme d'intégration a aussi pour but de réduire le risque d'accident des nouvelles recrues.

Une nouvelle formation dédiée au catalyseur (BUTANOX) a été développée et mise en œuvre par l'Institut des Talents Nautiques, en effet ce produit représente un risque incendie important.

La campagne de sensibilisation des COV couplée avec le passage à 100% de la production en infusion a permis une baisse de 12% des émissions de COV par bateaux construits en 2024.

Emission de COV	Tonnes	Ratio par bateau
2021/2022	241	0,48 t COV/Bateau
2022/2023	260	0,45 t COV/Bateau
2023/2024	232	0,41 t COV/Bateau

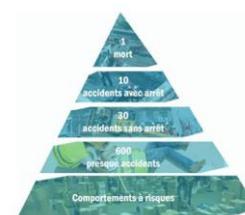
Indicateurs 2023/2024

Indicateurs sécurité	2023/2024	2022/2023	2021/2022
Taux de fréquence	68,3	63,6	68,5
Taux de gravité	1,5	1,6	2,1
Nbre jours arrêt	2 673	2 569	3 323
Nbre AT avec arrêt	125	105	108
Heures effectuées*	1 829 496	1 650 293	1 577 016

* Heures effectif CDI

On observe une augmentation du nombre d'accidents mais une gravité en légère diminution. Les causes d'accident s'articulent principalement autour des chutes de plain-pied, des coupures et des manutentions.

Toutes les équipes s'attachent à lutter contre ces accidents entraînant peu de jours d'arrêt mais toujours trop nombreux. La fréquence augmente du fait de la sensibilisation des salariés de l'importance de la remontée des informations pour éviter des accidents plus graves.



Pyramide de Bird

Un incident environnemental a été notifié aux autorités sur le site de DUFOUR en juillet 2024. Une fourche de chariot a percuté un contenant de 1m³ de résine. 600 litres se sont répandus sur 60m² d'une zone imperméabilisée par du bitume, contenue par des kits anti-pollution. Les avaloirs d'eau pluviale n'ont pas été atteints. Un nettoyage immédiat a été réalisé, sans impact sanitaire ni environnemental.

Sur le site d'Aigrefeuille de FONTAINE PAJOT, lors des travaux d'extension du site, la rupture d'un tuyau sur un engin de levage utilisé par le prestataire REVETISOL 16 a provoqué l'épandage d'huile hydraulique sur enrobé devant le bâtiment 2.

Les autres sites FONTAINE PAJOT ne déplorent aucune pollution accidentelle.

Objectifs 2024/2025

Le Groupe FONTAINE PAJOT entend diminuer l'accidentologie sur tous ses sites et attend des taux de fréquence inférieurs à 50 et de gravités inférieures à 1.

La réduction des accidents passe par la vigilance et l'engagement de tous.



L'Institut des Talents Nautiques, créé en 2023, va poursuivre le déploiement de la formation BUTANOX aux collaborateurs concernés. En complément, l'Institut des Talents Nautiques va proposer un nouveau module sécurité spécifique aux produits chimiques utilisés au sein de nos ateliers.

Le cycle du plan HSE va porter sur :

- Santé mentale : formations sur la reconnaissance des signes de détresse psychologique et les moyens d'intervention,
- Protection individuelle et collective : déploiement des lutttes anti-pollution, port des équipements de protection individuelle,
- Santé physique : ergonomie au travail, mieux manger, sécurité à vélo.

En 2025, le site DUFOUR a pour ambition d'être labélisé employeur pro vélo.

~ Formation des équipes

Contexte

Dans le cadre de l'activité industrielle et de la recherche de l'excellence, la formation est un facteur clé de succès. En effet, des compétences insuffisantes auraient pour conséquence une inadaptation de nos compétences par rapport aux process et produits mis en œuvre, et indirectement aux attentes de nos clients.

Un autre risque réside dans le départ à la retraite de classes d'âge formés, qu'il faut pouvoir remplacer. Le Groupe est vigilant à la montée en compétence et en polyvalence de son personnel pour accompagner son développement.

Politiques et objectifs

L'objectif du Groupe FONTAINE PAJOT est d'assurer l'accès de tous à une formation de qualité, et promouvoir les possibilités de formation tout au long du parcours professionnel de nos collaborateurs.

Le Groupe FONTAINE PAJOT mène une campagne de recrutement active et s'attache à fidéliser en formant et en accompagnant chacun tout au long de sa vie professionnelle, notamment avec la création de l'école métiers interne désignée sous le nom d'Institut des talents nautiques (ITN).

En interne, les besoins de formation sont recensés chaque année par l'ensemble des responsables de service. Ces formations portent sur le développement des compétences, la prévention sécurité et les habilitations nécessaires pour travailler en sécurité et maîtriser le fonctionnement des outils et des machines, mais aussi au management des équipes, à la maîtrise des outils de travail et du process.

Le Groupe s'engage dans une démarche pour la gestion prévisionnelle des emplois et des parcours professionnels. Cela est nécessaire pour le maintien de la performance de l'entreprise et de l'employabilité de ses collaborateurs.

Actions et résultats obtenus

Si les agences d'intérim ne disposent pas de profils techniques répondant aux attentes du Groupe, FOUNTAINE PAJOT met en œuvre, en partenariat avec Pôle Emploi, des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (P.M.S.M.P.), pour des personnes, sans activité et en parcours d'insertion ou en réorientation professionnelle. Le Groupe FOUNTAINE PAJOT a accueilli dans ces établissements, au titre de la PMSMP, 127 stagiaires pour l'année écoulée en vue d'une embauche ultérieure.

Ces PMSMP peuvent donner lieu, soit à l'embauche par intérim si le candidat a les compétences requises au métier choisi, soit à une formation en alternance sur l'un des métiers ouverts à l'embauche que sont Opérateurs Matériaux Composites, Menuisiers, Finisseurs, Accastilleurs, ou Opérateurs Polyvalents en Construction Nautique, Electriciens.

Afin de sécuriser le parcours de professionnalisation des nouveaux entrants, l'entreprise privilégie les contrats de professionnalisation et les contrats d'apprentissage portés en interne ou par les agences d'intérim. Ces formations sont certifiantes et dispensées par les organismes de formation de proximité. Au cumul, cela représente 71 alternants encadrés par des tuteurs dédiés. Afin d'accompagner les tuteurs dans leur mission, le Groupe FOUNTAINE PAJOT mène des actions de formation en tutorat.

Formation	2023/2024	2022/2023	2021/2022
Nombre de salarié total formé	1 509	771	349
Nombre heure de formation	12 795	5 795	7 672
Coût formation	333 456	324 314	359 981
Masse salariale	38 289 933	33 688 062	29 723 375
Nbre heures formation par salarié	8	8	22
Nbre heures formation total	12 795	5 795	7 672
Coût de formation/masse salariale	0,9%	1,0%	1,2%

L'institut des talents nautiques dispose de 5 ateliers pédagogiques, électricité, plomberie et accastillage sur le site DUFOUR, composite et menuiserie sur le site d'Aigrefeuille de FOUNTAINE PAJOT. Les formations sont dispensées par des formateurs internes formés à cette nouvelle mission. Ils sont 5 chez FOUNTAINE PAJOT et 6 chez DUFOUR.

Au cumul, sur l'exercice, l'ITTN a formé 550 salariés avec un total de 4 403 heures de formation délivrées.

L'ITTN est également un outil au service de l'intégration. Depuis septembre 2023 une journée d'intégration, proposée aux nouveaux arrivants, permet une prise de poste sereine, à travers la connaissance des bateaux fabriqués, du cycle de fabrication, de l'organisation hiérarchique, des exigences qualité, des risques liés à la sécurité et des ambitions environnementales. Au total 523 personnes ont suivi cette journée d'intégration.

Indicateurs 2023/2024

8 h
Moyenne par salarié

12 795 h
Formation annuelle

Objectifs 2024/2025

Le développement de l'ingénierie pédagogique va se poursuivre afin de disposer de contenus de formation répondant à nos spécificités techniques. L'ensemble de ces modules va constituer des parcours de formation par métiers.

Le parcours composite est en cours de finalisation, il comprendra les modules : fondamentaux matériaux composite, lecture de plans, moules, voie humide, drapage, facteurs déterminants, infusion, injection, projetage, gelcoatage, détourage, finition. Un prochain parcours sera construit également en menuiserie.

Pour le site de Périgny, des contenus vont être développés sur la climatisation, les groupes électrogènes et le chauffage.

8 h
Moyenne par salarié

~ 8 500 h
Formation annuelle

~ Egalité entre les sexes

Contexte

Une représentation inégale des populations femmes et hommes dans les différents métiers et niveaux de responsabilité dans le Groupe FOUNTAINE PAJOT créerait un déséquilibre préjudiciable au bon fonctionnement de l'entreprise et au climat social.

Politiques et objectifs

L'objectif est de promouvoir l'égalité des sexes et renforcer la présence des femmes à tous les niveaux de l'entreprise même si les cursus scolaires et professionnels, qui préparent à nos métiers techniques, restent le plus souvent à forte majorité masculine.

Actions et résultats obtenus

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT a la volonté d'améliorer sa politique d'égalité professionnelle Femmes/Homme.

Le Groupe travaille à diversifier et embaucher des femmes sur des métiers où les femmes sont traditionnellement peu nombreuses à se présenter. Le Groupe cherche également à promouvoir des formations auprès du personnel féminin.

Répartition par genre	2023/2024		2022/2023		2021/2022	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Employés ouvriers	27%	73%	27%	73%	26%	74%
Techniciens Agents de Maitrise	24%	76%	23%	77%	22%	78%
Cadres	23%	77%	23%	77%	21%	79%

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT veille à la non-discrimination entre les hommes et les femmes depuis de nombreuses années. Pour s'en assurer, les accords sur l'égalité professionnelle ont été mis en place.

En 2023, la société DUFOUR a renouvelé son accord sur 30 mois sur l'Egalité Femmes-Hommes. Un nouvel accord pour la société FOUNTAINE PAJOT a été signé en mai 2024 pour 4 ans.

La réglementation prévoit notamment, un calcul annuel d'un index d'égalité femmes-hommes, sous la forme d'une note sur 100. Sont évalués les écarts de salaires, les écarts de répartition d'augmentation, les écarts de répartition des promotions individuelles, la proportion des salariées augmentées en retour de leur congé maternité et le nombre de femmes et hommes parmi les dix plus hauts salaires.

L'entreprise s'interdit également toute discrimination Femmes/Hommes à l'embauche. Les process de recrutement respectent cette démarche, notamment par la mise en œuvre de la Méthode de Recrutement par Simulation, en partenariat avec le Pôle Emploi sur les métiers Opérateurs Matériaux Composites, Menuisiers et Agents Polyvalents en Construction Nautique. Elle permet ainsi de retenir des candidats à l'emploi, non pas uniquement sur la base d'un diplôme ou d'une expérience professionnelle, mais sur la détection des habiletés à l'exercice d'un métier.

Indicateurs 2023/2024



Objectifs 2024



D. Préserver notre planète

~ Maitrise de l'empreinte carbone

Contexte

Le changement climatique résulte entre autres de l'empreinte carbone de nos activités. Il est donc nécessaire de maîtriser cette empreinte et de travailler à limiter l'impact de ces activités.

Les activités du Groupe FONTAINE PAJOT peuvent se mesurer à deux niveaux : dans les process de production, et dans l'utilisation des bateaux conçus et fabriqués par le Groupe.

Politiques et objectifs

FONTAINE PAJOT, s'engage à adopter une approche durable et à aligner ses activités sur les objectifs de l'Accord de Paris, en rejoignant la démarche SBTi et en tant qu'entreprise moteur dans le développement d'une méthodologie d'analyse du cycle de vie commune aux chantiers navals au niveau européen.

L'entreprise s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de manière scientifiquement validée pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C avec une première échéance en 2030 et une contribution à la neutralité carbone en 2050. Pour le moment le travail porte uniquement sur la réduction des impacts et non pas sur une compensation carbone.

Nous croyons en une industrie nautique qui conjugue innovation, performance, et respect de l'environnement. Ainsi, nous intégrons la durabilité à tous les niveaux de notre activité, de la conception de nos bateaux à leur fin de vie, en collaborant avec nos partenaires, fournisseurs et clients pour accélérer la transition écologique.

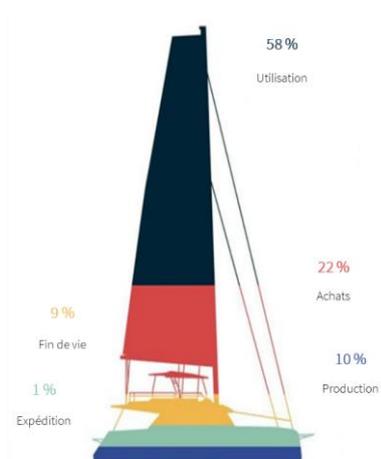
Dans le cas de l'analyse du cycle de vie, l'indicateur carbone est complété par 15 autres indicateurs apportant une vision plus complète et nuancée de l'impact environnemental d'un produit ou d'un service. Ils permettent d'éviter une analyse partielle ou biaisée et d'identifier des impacts environnementaux qui pourraient être négligés en se concentrant uniquement sur les émissions de gaz à effet de serre.

Actions et résultats obtenus

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT dans le cadre de son plan stratégique Odyssée 2024 a pris l'engagement de cartographier l'empreinte carbone de ses activités. Pour ce faire, elle a adopté le protocole « Greenhouse Gas Protocol ».

Le GHG Protocol fixe trois périmètres d'émission de carbone :

- Le scope 1 correspond aux émissions directes résultant de la combustion d'énergies fossiles, telles que le gaz, pétrole, le charbon, etc.
- Le scope 2 est relatif aux émissions indirectes liées à la consommation de l'électricité, de la chaleur ou de la vapeur nécessaire à la fabrication du produit.
- Le scope 3 représente les autres émissions indirectes, telles que les achats de matière première, les transports (salariés, achat, convoyage des bateaux), la fin de vie ou l'utilisation des bateaux, c'est la part la plus importante d'émissions d'une entreprise.



Les résultats de cette analyse sur l'exercice montrent que le Groupe FOUNTAINE PAJOT a émis pour 203 373 tonnes de CO₂, soit par chiffre d'affaires 0,73 g CO₂ eq./€.

La part majeure de l'empreinte carbone vient de l'utilisation de nos bateaux, malgré la réduction de la durée de vie dans l'étude réduite à 20 ans. La phase d'usage comprend l'énergie pour la propulsion (90% des impacts) mais aussi les équipements liés au confort au mouillage (10% des impacts).

C'est sur la base de ces constats que le Groupe FOUNTAINE PAJOT a mis en œuvre le plan stratégique ODYSSEA

À la suite de l'analyse de l'empreinte carbone grâce au protocole GHG, FOUNTAINE PAJOT a poursuivi sa stratégie de décarbonation par les chantiers suivants :

- Poursuivre le développement de la motorisation hybride avec notre filiale alternative énergie grâce à des partenariats avec des sociétés de charter
- Accompagner nos fournisseurs dans leur appropriation d'une transition écologique
- Développer une méthodologie d'analyse du cycle de vie commune à l'ensemble des chantiers afin d'améliorer l'impact environnemental des bateaux et délivrer une communication transparente et lisible pour le client final
- Développement d'un prototype pour tester les innovations de nos fournisseurs et nos recherches dans l'intégration de résines plus vertueuses et de matériaux biosourcés
- Quantifier les réductions de carbone sur chaque poste d'émission du protocole GHG en accord avec les objectifs des accords de Paris et les faire valider par une ONG tierce (SBTI)
- Continuer le travail de terrain avec l'ONG WWF pour la protection de la Posidonie et embarquer nos confrères et fournisseurs dans cette démarche.

Pour la fin de vie des bateaux, le Groupe FOUNTAINE PAJOT contribue à travers sa responsabilité de « metteur sur le marché » à l'APER (Association pour la Plaisance Eco- Responsable), via une écotaxe servant à financer la recherche et le traitement de la fin de vie des bateaux destinés au territoire Français ou DROM-COM. Avec une durée de vie de 40 ans, peu de bateaux sont déconstruits à ce jour. La déconstruction du prototype, après quelques années de navigation, permettra au Groupe FOUNTAINE PAJOT de mieux appréhender la fin de vie de ses bateaux et intégrer ses apprentissages dans l'éco-conception de nouvelles générations de bateaux de plaisance.

Sur la partie exploitation, le Groupe FOUNTAINE PAJOT travaille à la réduction de l'ensemble de ses émissions de CO₂ :

- Sur ses infrastructures, avec un plan d'investissement ambitieux pour améliorer l'isolation des bâtiments et la production d'énergie renouvelable,
- Sur la mobilité de ses salariés, en mobilisant l'ensemble des modes de transport doux. A ce titre la filiale DUFOUR a décroché la médaille d'argent du défi « Mai à vélo » des entreprises de moins de 500 salariés avec 10 000 km parcourus en 1 mois. Un groupe d'élèves de l'EIGSI, école d'ingénieurs locale, a réalisé un projet de cartographie anonyme des déplacements domicile travail du site de Dufour et une analyse stratégique des déplacements associés (vélo, transport en commun, covoiturage, navette de ramassage).



- Sur la production de déchets et la consommation d'eau avec une analyse des typologies de déchets et recherche permanente de réduction des déchets ultimes.

La société FOUNTAINE PAJOT comme DUFOUR veillent en permanence à la protection de l'environnement du fait de leur classement ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement).

Indicateurs 2023/2024

2 665
Scope 1&2 t_{eq} CO₂

200 709
Scope 3 t_{eq} CO₂

L'empreinte carbone de l'exercice 2023-2024 est en cours de réalisation, l'empreinte 2022-2023 a été revue grâce à la mise en œuvre de la stratégie de décarbonation développée par le SBTi. L'empreinte carbone donnée dans le dernier rapport a été corrigée sur la phase d'usage des bateaux, ramenant la phase d'usage à 118 010 tonnes de CO₂ équivalent sur 20 ans d'utilisation.

Objectif 2024/2025

Les objectifs de décarbonation et les investissements associés ont été validés par le conseil stratégique en juin 2024 puis ont été soumis au SBTi en juillet. Le processus de validation doit être finalisé en janvier 2025.

À la suite de la validation des objectifs, une communication sera réalisée par le Groupe.

Une feuille de route par service est déclinée et les chantiers vont se poursuivre.

À la suite du projet de mobilité du site de Dufour, un groupe de travail avec les entreprises de la zone de Périgny va être initié à l'initiative du Groupe, afin de cartographier les déplacements domicile-travail des entreprises de la zone et d'initier des actions communes en faveur de la mobilité douce.

~ Production responsable

Contexte

La croissance économique observée accroît la consommation d'énergie et la quantité de déchets à traiter.

Adopter une démarche responsable c'est analyser, comprendre et repenser nos modes de production, de consommation d'énergie et de recyclage de déchets.

Politiques et objectifs

L'objectif du groupe FOUNTAINE PAJOT est de mieux appréhender les consommations et les processus de l'entreprise dans un contexte de croissance afin de mieux les maîtriser.

Actions et résultats obtenus

La collecte des données énergétiques du gaz et de l'électricité permet de suivre la consommation, identifier les dysfonctionnements et donc de limiter les consommations d'énergie excessives. Il permet aussi d'engager des modifications des équipements pour mieux maîtriser ces consommations d'énergie.

Consommation électrique en kWh	Total annuel	Heures de prod.	Ratio kWh/h.Prod.
2021/2022	6 423 893	1 880 337	3,42 kWh/h.Prod.
2022/2023	5 853 554	2 082 686	2,81 kWh/h.Prod.
2023/2024	5 880 162	2 142 742	2,74 kWh/h.Prod.

Consommation gaz en kWh	Total annuel	Heures de prod.	Ratio kWh/h.Prod.
2021/2022	12 373 630	1 880 337	6,58 kWh/h.Prod.
2022/2023	10 215 155	2 082 686	4,90 kWh/h.Prod.
2023/2024	9 505 889	2 142 742	4,44 kWh/h.Prod.

Les consommations de gaz ont baissé du fait des températures plus douces. Il reste à confirmer dans le temps la baisse des consommations électriques par le remplacement par des LED, l'achat d'équipements sobres et la réussite des campagnes de sensibilisation.

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT organise, avec ses partenaires, le tri et le recyclage de ses déchets de production. Les déchets générés par l'activité sont soit recyclés (carton, bois, plastique, acétone, métaux), soit suivent la filière de traitement ad hoc (batterie, déchet dangereux, déchets résiduels après tri, biodéchets).

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT a engagé une démarche visant à réduire la part des déchets dangereux (chiffons souillés, sachets de pots de colle, gel Coat, acétone et aérosols) dans ses fabrications, par des contenant de plus grande capacité réduisant ainsi les emballages, la sensibilisation au tri et en recherchant des produits contenant moins de styrène.

Nos collaborateurs sont formés également aux tris des déchets dangereux : cette vigilance de tous les collaborateurs est un élément essentiel de la politique environnementale de l'entreprise.

Les ateliers sont équipés de plusieurs protections collectives permettant un apport d'air fréquent et d'extracteurs de poussières et de styrène. Les postes de travail sont également équipés d'aspirations à la source.

Des partenariats d'économie circulaire, principalement sur le bois, ont été développés pour le réemploi de matière sans passer par le statut de déchets. Ils ont permis d'éviter 32 tonnes de déchets.



Indicateurs 2023/2024

Consommation de ressources naturelles

Consommation eau	m ³	Qté bateaux	Ratio M3/Bateau
2021/2022	24 004	497	48,3 t/bateau
2022/2023	34 302	579	59,2 t/bateau
2023/2024	14 045	568	24,7 t/bateau

La forte baisse des consommations d'eau est due à la réparation d'une fuite en sous-sol difficile d'accès sur le site de Dufour.

Production de déchets

Déchets recyclés	Tonnage	Qté bateaux	Ratio T/Bateau
2021/2022	1 748	497	3,5 t/bateau
2022/2023	1 353	579	2,3 t/bateau
2023/2024	1 590	568	2,8 t/bateau

Déchets dangereux	Tonnage	Qté bateaux	Ratio T/Bateau
2021/2022	199	497	0,4 t/bateau
2022/2023	440	579	0,8 t/bateau
2023/2024	459	568	0,8 t/bateau

Déchets ultime	Tonnage	Qté bateaux	Ratio T/Bateau
2022/2023	1 661	579	2,9 t/bateau
2023/2024	1 796	568	3,2 t/bateau

Objectif 2024/2025

2,6 Electricité kWh/h prod	4 Gaz kWh/h prod	20 Eau m ³ /bateau
0,7 Déchets dangereux t/bateaux	2,8 Déchets recyclés t/bateaux	3 Déchets résiduels t/bateaux

Afin d'atteindre ses objectifs le Groupe FONTAINE PAJOT a défini un plan d'actions environnemental qui regroupe notamment les points suivants :

- Suivre les indicateurs dans un tableau de pilotage commun aux sites
- Récupérer les eaux de pluie
- Poursuivre la sensibilisation des salariés (COV)
- Mettre en place de nouveaux partenariats d'économie circulaire
- Poursuivre la réduction des déchets ultimes

~ Biodiversité

Contexte

Les entreprises utilisent et puisent dans le patrimoine naturel dont elles ont besoin pour leurs activités. Il est du devoir des entreprises de prendre en considération les impacts sur la biodiversité.

Politiques et objectifs

Dans la dynamique de son plan de réduction carbone, le Groupe FOUNTAINE PAJOT s'est engagé à agir pour préserver la biodiversité marine. Il a traduit ses objectifs dans le programme



qui vise à :

Informer & Sensibiliser

Un double enjeu :
contribuer à la conscientisation et donner les moyens d'agir

Influencer

Rejoindre des dynamiques collectives

Témoigner, rencontrer, réfléchir, s'inspirer et inspirer les autres

Mettre en œuvre des solutions

Des actions transformatrices soutenues en communication

Actions et résultats obtenus

Après la signature en septembre 2023 de l'Alliance Posidonie, pour la protection de ces herbiers menacés, FOUNTAINE PAJOT a développé des outils de communication à destination de l'ensemble des sociétés de charter pour sensibiliser les usagers tout au long de leur parcours client, à la protection de cet herbier.



Indicateurs 2023/2024

FONTAINE PAJOT a étudié avec la société de location DREAM YACHTS le parcours client de la location de bateau de plaisance afin de créer des outils de communication pour sensibiliser les plaisanciers à la protection de la Posidonie.



Objectif 2024/2025

Le travail se poursuit avec les équipementiers de navigation pour l'intégration des zones d'herbiers de Posidonie dans les cartes électroniques embarquées.

Les outils de communication seront diffusés aux autres sociétés de charter, quel que soit la marque des bateaux. Le déploiement des outils doit être réalisé pour le printemps 2025.

E. Méthodologie

~ Périmètre

Les données collectées du Groupe FOUNTAINE PAJOT couvrent les sociétés FOUNTAINE PAJOT et DUFOUR YACTHS sur la période comptable du 1^{er} septembre au 31 août.

Le périmètre du reporting RSE n'intègre pas notre filiale tunisienne MCC et LA COMPAGNIE DU MONOCOQUE et la société de distribution PRAO compte tenu de leurs caractères négligeables.

La société ALTERNATIVES ENERGIES, qui a intégré le Groupe au mois de juin 2022 ayant également un impact non significatif dans le périmètre du reporting, ne fait pas non plus partie du rapport RSE.

Le bien-être animal, le gaspillage alimentaire, la précarité alimentaire et l'alimentation équitable et durable n'ayant pas de lien direct ou indirect avec les activités du Groupe FOUNTAINE PAJOT, n'ont pas été traités dans le rapport. La promotion de la pratique sportive est encouragée par les actions du CSE mais non développé dans ce rapport.

Analyse des risques

Les principaux risques extra-financiers identifiés par le Groupe FOUNTAINE PAJOT sont travaillés sous l'angle des risques et des opportunités en fonction des évolutions du contexte interne ou externe.

Matrice de matérialité

L'analyse de matérialité a été réalisée selon la méthodologie suivante :

- a) Identifier les enjeux : consultation interne afin de dresser une liste des enjeux directement ou indirectement liés à l'activité du Groupe FOUNTAINE PAJOT et aux intérêts des parties prenantes ;
- b) Evaluer l'importance des enjeux pour l'entreprise et pour les parties prenantes identifiées sous la forme d'un questionnaire ou de réunion ;
- c) Définir les priorités : la position des enjeux sur la matrice dessine la feuille de route de l'entreprise.

La matrice de matérialité va être analysée en 2024 en croisant la notion d'impact pour la valeur ajoutée de l'entreprise à l'impact financier en cohérence avec le futur rapport CSRD.

Collecte des données

Les données chiffrées sont issues de sources diverses :

- Factures pour les énergies et l'eau
- Plan de gestion des solvants pour les COV
- Registre des déchets non dangereux
- Registre Track déchets piloté par la DREAL pour les déchets dangereux qui fait le lien entre producteur, transporteur et site de traitement

Sécurité

L'indicateurs de mesure de la sécurité s'appuient sur le nombre d'accident survenus et la durée des arrêts. Ils sont identiques pour toutes les entreprises françaises et permet ainsi la consolidation des données pour le bilan annuel des conditions de travail réalisé par le ministère du Travail.

Taux de fréquence : le taux de fréquence est le nombre d'accidents de travail avec arrêt x 1 000 000 / nombre d'heures travaillées réelles du personnel en CDI.

Taux de gravité : le taux de gravité est le nombre de jours d'arrêts pour accident du travail x 1 000 / nombre d'heures travaillées réelles du personnel en CDI.

Empreinte carbone

L’empreinte carbone du groupe est réalisée sur la base de la méthodologie GHG Protocol et la base de données ECOINVENT sur l’année fiscale en cours.

Gestion des déchets

3 catégories de déchets sont considérées dans le rapport. Les déchets sont codifiés par 6 chiffres suivi d’une étoile pour les déchets dangereux.

Les déchets sont traités selon les codes R pour une valorisation matière ou énergétique et D pour l’élimination. Les « **déchets dangereux** » qui contiennent, en quantité variable, des éléments toxiques ou dangereux qui présentent des risques pour la santé humaine et l’environnement. Ils sont soumis à une réglementation particulière pour leur élimination ou leur valorisation (tel que la régénération de l’acétone).

Les « **déchets recyclés** » sont des déchets non dangereux qui font l’objet d’une revalorisation matière. Les « déchets ultimes » ou déchets résiduels après tri sont les déchets non dangereux qui font l’objet d’un traitement par enfouissement ou incinération avec valorisation énergétique.

RESULTAT ET AFFECTATION DES RESULTATS

Le résultat net de l’exercice se traduit par un bénéfice de 30 267 775,80 €.

Dès que votre assemblée générale aura approuvé les comptes de l’exercice clos le 31 août 2024, il vous appartiendra de statuer sur l’affectation des résultats.

Nous vous proposons d’affecter de la manière suivante les résultats de l’exercice écoulé :

Bénéfices.....	30 267 775,80 €
- à la distribution de dividendes aux actionnaires.....	4 200 638,40 €
- à la réserve facultative	26 067 137,40 €.

Les dividendes seraient mis en paiement, après déduction des prélèvements sociaux, dans les neuf mois de la clôture.

Les actions possédées par la société à la date de mise en paiement n’auront pas droit au versement de ce dividende, la somme correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions sera affectée au compte « report à nouveau ».

Il est indiqué ici, pour satisfaire aux dispositions de l’article 243 ter du code général des impôts, que la totalité du dividende est éligible à l’abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, en application du 2° et 3° de l’article 158 du code général des impôts.

Conformément aux dispositions de l’article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes mis en distribution par notre société au titre des trois exercices précédents, éligibles ou non à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l’article 158 du code général des impôts, ont été les suivants :

Exercices	Dividende par action	Abattement
31/08/2023	2,20 €	ouvrant droit
31/08/2022	2,03 €	ouvrant droit
31/08/2021	1,85 €	ouvrant droit

CAPITAL ET ACTIONNARIAT

Situation du capital

Notre capital social s'élève à la clôture de l'exercice à 1 916 958 € divisé en 1 666 920 actions de 1,15 €.

Répartition du capital

Nous vous indiquons ci-après, conformément à l'article L 233-13 du code de commerce, l'identité des actionnaires détenant au 31 août 2024, directement ou indirectement, plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 1/3, 50 %, 2/3, 90 % ou 95 % du capital social ou des droits de vote de la société.

Aucun franchissement de seuil n'a été porté à notre connaissance au cours de l'exercice.

Au 31 août 2024, le capital social est réparti de la façon suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	%	Actions en vote simple	Actions en vote double	Actions auto-détenues	Nombre de droits de vote	%
ACTIONS AU NOMINATIF							
Actionnaire détenant plus de 50 % du capital et plus des 2/3 des droits de vote							
LA COMPAGNIE DU CATAMARAN	888 478	53,30	-	888 478		1 776 956	69,79
Actionnaires détenant moins de 5 % du capital et des droits de vote							
	40 416	2,43	3 986	14 045	22 385	32 076	1,26
Total au nominatif	928 894	55,73	3 986	902 523	22 385	1 809 032	71,05
PUBLIC							
Total public	738 026	44,27	737 107	-	919	737 107	28,95
TOTAL	1 666 920	100,00	741 093	902 523	23 304	2 546 139	100,00

Droit de vote double

Il est rappelé que les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins bénéficient d'un droit de vote double.

Les actions composant le capital social et disposant d'un droit de vote double sont visées ci-dessus.

Actionnariat salarié

~ Conformément à l'article L 225-102 alinéa 1^{er} du code de commerce, il est précisé que les salariés de la société et du Groupe ne détiennent aucune action de la société dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise prévu par les articles L 443-1 et s. du code du travail, ou de fonds communs de placement d'entreprise régis par le chapitre III de la loi n° 88-1201 du 23 décembre 1988.

Aucune action de capital n'est détenue collectivement par des salariés du Groupe, ni n'est frappée d'incessibilité en application des articles susmentionnés.

~ La dernière proposition d'augmentation du capital réservée aux salariés de la société a été proposée lors de l'assemblée mixte du 26 février 2024.

Aucune option de souscription et/ou d'achat d'actions, ni aucune autre attribution d'actions gratuites aux salariés ou mandataires sociaux, n'a été réalisée au cours de l'exercice.

Rachat par la société de ses propres actions

Conformément aux dispositions de l'article L 225-211 du code de commerce, nous vous informons ci-après des opérations réalisées au cours de l'exercice en vertu des autorisations de rachats d'actions consenties par les assemblées générales des 26 février 2024 et 23 février 2023.

Ces autorisations ont été utilisées pour favoriser la liquidité de l'action FOUNTAINE PAJOT sur le marché Euronext Growth, dans le cadre du contrat de liquidité dont la gestion a été confiée à la société PORTZAMPARC.

Le nombre des actions achetées et vendues au cours de l'exercice dans le cadre de ce contrat de liquidité a été le suivant :

- 5 035 actions achetées à un cours moyen de 111,92 €
- 4 982 actions vendues à un cours moyen de 112,62 €.

Il n'y a pas eu de frais de négociation.

A la clôture de l'exercice au 31 août 2024, 919 actions, représentant 0,05 % du capital, étaient inscrites sur le compte de liquidité, pour une valeur unitaire de 101,50 € (dernier cours connu à cette date).

Les actions affectées au contrat de liquidité n'ont pas fait l'objet de réaffectation.

La société détenait par ailleurs, à la clôture de l'exercice au 31 août 2024, 22 385 actions inscrites au nominatif sur le compte dédié aux attributions d'actions aux salariés et dirigeants, ou opérations de croissance externe, pour une valeur unitaire de 101,50 €, représentant 1,34 % du capital (actions acquises dans le cadre des programmes de rachat d'actions mis en place par le conseil d'administration les 16 octobre 2015 et 21 octobre 2022).

Ces actions n'ont pas fait l'objet de réaffectation.

L'autorisation consentie au conseil par l'assemblée générale du 26 février 2024 pour procéder à des rachats d'actions de la société dans le cadre des dispositions de l'article L 22-10-62 du code de commerce, arrivant à expiration le 26 août 2025, il vous sera demandé de la reconduire, pour une nouvelle durée de dix-huit mois à compter de la présente assemblée.

Il vous est proposé d'autoriser le conseil d'administration à acheter un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du capital de la société, soit à ce jour 166 692 actions, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant ladite autorisation, pour un prix d'achat par action ne devant pas être supérieur à 250 €.

INFORMATIONS SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de sept administrateurs :

- Madame Claire FOUNTAINE, présidente,
- Madame Jennifer SZERSNOVICZ, administrateur,
- Madame Morgane MOTTEAU, administrateur,
- Monsieur Laurent CASTAING, administrateur,
- Monsieur Martin FOUNTAINE, administrateur,
- Monsieur Henry HUYGHUES DESPOINTES, administrateur,
- La société ARKEA CAPITAL PARTENAIRE S.L.P., administrateur.

Direction générale

Les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général de la société sont dissociées depuis le 19 février 2014, conformément à l'article 14 des statuts et aux dispositions de l'article L 225-51-1 du code de commerce.

La direction générale de la société est assumée par Monsieur Nicolas GARDIES.

Messieurs Romain MOTTEAU et Mathieu FOUNTAINE exercent les fonctions de directeur général délégué.

Liste des autres mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37-4 1° du code de commerce, nous vous présentons dans une annexe au présent rapport (*annexe 1*) la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux au cours de l'exercice 2023/2024.

Délégations de compétence et de pouvoirs consenties au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital

En application de l'article L 225-37-4 3° du code de commerce, nous vous rappelons ci-après les délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration en matière d'augmentations de capital :

Type d'autorisations	AGE	Durée	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital social autorisé	Augmentations réalisées au cours de l'exercice dans le cadre de cette autorisation
Augmentation du capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription ⁽¹⁾	26/02/2024	26 mois	575 000 € ⁽³⁾	Néant
Augmentation du capital social réservée aux actionnaires ⁽²⁾	26/02/2024	26 mois	575 000 € ⁽³⁾	Néant
Attribution gratuite d'actions	26/02/2024	38 mois	15 % du capital social	Néant
Attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions	26/02/2024	38 mois	15 % du capital social	Néant

⁽¹⁾ Délégation privant d'effet, à hauteur, le cas échéant, de la partie non encore utilisée par le conseil d'administration, toute délégation de compétence antérieure relative à l'émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription.

⁽²⁾ Délégation privant d'effet, à hauteur, le cas échéant, de la partie non encore utilisée par le conseil d'administration, toute délégation de compétence antérieure relative à l'émission d'actions avec maintien du droit préférentiel de souscription.

⁽³⁾ Plafond global aux deux autorisations.

Aucune autorisation d'émission n'a été utilisée par le conseil d'administration au cours de l'exercice soumis à approbation.

Opérations sur titres réalisées par les dirigeants

Aucune opération sur titres excédant le plafond légal annuel de 20 000 € n'a été portée à notre connaissance au cours de l'exercice 2023/2024.

Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale

Nous vous précisons, conformément aux dispositions de l'article L 225-37-4 2° du code de commerce, qu'aucune convention n'est intervenue, directement ou par personne interposée, entre l'un des mandataires sociaux, ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, et une filiale dont la société FOUNTAINE PAJOT aurait détenu directement ou indirectement plus de la moitié du capital.

Rémunération allouée aux administrateurs au titre de leurs fonctions

Il vous est proposé de fixer l'enveloppe globale de la rémunération allouée aux membres du conseil d'administration pour l'exercice qui s'est clôturé le 31 août 2024 à un montant de 83 500 €.

Echéance des mandats

Nous vous rappelons qu'aucun des mandats des administrateurs ou des commissaires aux comptes ne vient à échéance avec la présente réunion.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'aucune convention nouvelle entrant dans le champ d'application de l'article L 225-38 du code de commerce n'a été autorisée par le conseil au cours de l'exercice 2023/2024, et qu'aucune convention ancienne précédemment autorisée et approuvée n'a poursuivi ses effets au cours de l'exercice.

Vos commissaires aux comptes vous donneront lecture de leur rapport spécial dans quelques instants.

La liste des conventions significatives visées à l'article L 225-39 du code de commerce a été communiquée par la présidente aux administrateurs et aux commissaires aux comptes.

INFORMATIONS PARTICULIERES

En matière fiscale

Aucune réintégration de frais généraux dans les bénéfices imposables par application de l'article 39-4 du code général des impôts n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

En matière sociale

La participation des salariés aux résultats (participation et intéressement) s'élève à 8 590 762 €.

Tableaux des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport sont joints, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du code de commerce, deux tableaux faisant apparaître les résultats de notre société et de son Groupe au cours de chacun des cinq derniers exercices (*annexe 2*).

Information sur les délais de paiement

Est également jointe au présent rapport, conformément aux articles L 441-14 et D 441-6, I du code de commerce, une annexe vous informant sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients (*annexe 3*).

Prêts entre entreprises

Nous vous signalons que notre société n'a pas consenti de prêt en application du 3 bis de l'article L 511-6 du code monétaire et financier.

Participations croisées

Nous vous précisons que la société ne détient aucune participation croisée avec une autre société par actions.

QUITUS

Vous voudrez bien nous consentir quitus de notre gestion pour l'exécution de nos mandats respectifs au cours de l'exercice soumis à votre approbation.

-:-

Nous pensons vous avoir donné toutes les informations et explications nécessaires.

Nous sommes à votre disposition pour les compléter par toutes précisions que vous souhaiteriez obtenir.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignerez en approuvant par votre vote les résolutions qui vous sont proposées.

Fait à AIGREFEUILLE
Le 18 décembre 2024

Pour le Conseil d'Administration

Claire FOUNTAINE



Martin FOUNTAINE



ANNEXE 1

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DANS D'AUTRES SOCIETES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/08/2024

Nom ou dénomination sociale, mandat et adresse	<i>Mandat ou fonction exercé dans d'autres sociétés</i>
Claire FOUNTAINE (Présidente) 2 Quai Duperré 17000 LA ROCHELLE	- Néant
Nicolas GARDIES (Directeur général) 15 rue de la Descenderie 17000 LA ROCHELLE	- Gérant de la société MAINTENANCE COMPOSITE CATAMARANS (SARL de droit tunisien) - Membre du Comité Stratégique de la société LA COMPAGNIE DU MONOCOQUE - Administrateur de la Fédération des Industries Nautiques
Romain MOTTEAU (Directeur général délégué) 22 rue Desaguliers 17000 LA ROCHELLE	- Président de la société PRAO - Salarié de la société FOUNTAINE PAJOT - Membre du Comité Stratégique de la société LA COMPAGNIE DU MONOCOQUE - Co-gérant de la société civile immobilière LES MOTTALS - Gérant de la société civile ROMMO17
Mathieu FOUNTAINE (Directeur général délégué) 223 avenue Denfert Rochereau LA PALLICE 17000 LA ROCHELLE	- Salarié de la société FOUNTAINE PAJOT
Morgane MOTTEAU (Administrateur) 22 rue Desaguliers 17000 LA ROCHELLE	- Co-gérante de la société civile immobilière LES MOTTALS - Gérante de société M&M HOME & EVENTS & CONSULTING
Jennifer SZERSNOVICZ (Administrateur) Le Bouquet 16100 JAVREZAC	- Néant
Laurent CASTAING (Administrateur) 16 boulevard Darlu 44500 LA BAULE	- Directeur général de la SA CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE - Président de la SAS USIMER IMMO - Gérant de la SCI NOTRE DAME DES CHAMPS
Henry HUYGHUES DESPOINTES, (Administrateur) 80 avenue de Breteuil 75015 PARIS	- Censeur au sein du Comité de Surveillance de la société RAIL INDUSTRIES - Senior Partner, membre du Comité de Direction de la SAS TECHLIFE CAPITAL - Président de la SAS PRODEO
Martin FOUNTAINE (Administrateur) 16 rue Chaudrier 17000 LA ROCHELLE	- Second Capitaine salarié de LA MERIDIONALE

Arkéa Capital Partenaire
(Administrateur)
1 rue Louis Lichou
29480 LE RELECQ-KERHUON

- Membre du Comité de Surveillance de CWF GROUP
 - Membre du conseil de surveillance de VIVALTO VIE HOLDING
 - Membre et Président du comité stratégique de VIVALTO SANTE HOLDING 3
 - Membre du conseil de surveillance de VIVALTO SANTE 3
-

**FONTAINE PAJOT.**

Sailing the world since 1976

ANNEXE 2

Résultat des 5 derniers exercices

Bilan 31/08/2024

Date d'arrêté	31/08/2024	31/08/2023	31/08/2022	31/08/2021	31/08/2020
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 916 958	1 916 958	1 916 958	1 916 958	1 916 958
Nombre d'actions					
- ordinaires	1 666 920	1 666 920	1 666 920	1 666 920	1 666 920
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	246 903 113	194 683 167	163 865 795	147 935 846	112 440 581
Résultat avant impôt, participation, dot, amortissements et provisions	66 434 909	42 914 414	26 081 228	36 656 413	24 894 497
Impôts sur les bénéfices	13 496 013	8 743 149	7 201 949	7 832 009	5 014 468
Participation des salariés	8 590 762	5 763 860	4 744 157	5 056 532	3 243 462
Dot. Amortissements et provisions	14 080 358	10 768 799	-65 332	10 647 158	12 537 407
Résultat net	30 267 776	17 638 606	14 200 454	13 120 714	4 099 161
Résultat distribué		3 616 041	3 386 516	3 055 272	2 769 367
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot, amortissements, provisions	26,6	17,04	8,48	14,26	9,98
Résultat après impôt, participation dot, amortissements et provisions	18,16	10,58	8,52	7,87	2,46
Dividende attribué	-	2,2	2,03	1,85	1,68
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	764	683	650	623	601
Masse salariale	25 672 057	23 012 052	20 066 345	18 877 211	16 173 168
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	10 523 742	9 087 718	7 901 943	7 450 402	6 347 376

ANNEXE 3

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

	Factures <i>reçues</i> non réglées au 31 août 2024 dont le terme est échu <i>(article D. 441-6, I., 1° du code de commerce)</i>						Factures <i>émises</i> non réglées au 31 août 2024 dont le terme est échu <i>(article D. 441-6, I., 2° du code de commerce)</i>					
	<i>0 jour</i> <i>(indicatif)</i>	<i>1 à 30</i> <i>jours</i>	<i>31 à 60</i> <i>jours</i>	<i>61 à 90</i> <i>jours</i>	<i>91 jours</i> <i>et plus</i>	<i>Total</i>	<i>0 jour</i> <i>(indicatif)</i>	<i>1 à 30 jours</i>	<i>31 à 60</i> <i>jours</i>	<i>61 à 90</i> <i>jours</i>	<i>91 jours et</i> <i>plus</i>	<i>Total</i>
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	1 985					2 498	44					820
Montant total HT des factures concernées	9 330 262 €	1 807 388 €	1 297 844 €	857 194 €	788 039 €	14 080 728 €	357 112 €	1 029 039 €	166 442 €	163 955 €	551 351	2 267 899 €
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	6,04 %	1,17 %	0,84 %	0,55 %	0,51 %	9,11 %						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							0,14 %	0,42 %	0,06 %	0,06 %	0,22 %	0,90 %
(B)												
Nombre des factures exclues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montant total HT des factures exclues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – <i>article L.441-10 du code de commerce</i>)												
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : _____ <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux : 60 jours après émission de la facture						<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : paiement comptant à la livraison <input type="checkbox"/> Délais légaux : _____					